



Dossier • P.17

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION 2016 !



ACTUALITÉS

- L'Atelier des chefs de l'Adapei 69 fait salle comble
... p. 6



ACTION ASSOCIATIVE

- Accompagner la fin de vie
... p. 14



DU CÔTÉ DES ESAT

- Bienvenue à l'Esat Louis Jaffrin
... p. 36





Améliorons ensemble la Qualité de Vie des résidents

SANTÉ MÉDICO SOCIAL

Partout en France, les équipes Sodexo partagent la même volonté: s'impliquer dans la performance des établissements médico-sociaux et contribuer au projet de vie des

personnes en situation de handicap. Nos équipes sont engagées sur le terrain à leurs côtés. Elles ont un objectif: améliorer leur Qualité de Vie.

Pour plus d'informations : Direction Régionale Rhône-Alpes Auvergne
Gerland Plaza - 12 rue du professeur Jean-Bernard
Bâtiment B - CS 30523 - 69365 LYON Cedex
Tél : 04.26.21.64.00


SERVICES DE QUALITÉ DE VIE

DOSSIER



p. 17

Enquête de satisfaction 2016 ▶ Les résultats !

- ▶ Données générales
- ▶ Accueil, admission et expression
- ▶ La vie au quotidien
- ▶ Accompagnement
- ▶ Aller plus loin

ACTUALITÉS

p. 06 Agenda

Une journée pour mieux accompagner les personnes handicapées atteintes d'un cancer
L'Atelier des chefs de l'Adapei 69

p. 07 Assemblée générale 2017 : Spéciale Projet associatif !

#Mélaniepeutlefaire : la campagne de l'Unapei qui a enflammé les réseaux sociaux !

p. 08 Le saviez-vous ?

Question de mots : Fonds de solidarité de l'Adapei 69
Fonds d'innovation 2017

p. 09 Autodétermination et projet de vie

Un site gouvernemental sur l'autisme
HandiConsult 69, centre de consultation spécialisé

ACTION ASSOCIATIVE

p. 10 Tous citoyens !

p. 12 Tout savoir sur l'épargne handicap et la rente survie

p. 14 Les Rencontres de l'Adapei 69 : penser l'accompagnement de fin de vie

CENTRE DE DOCUMENTATION

p. 15

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

p. 29 RÉFLEXION

La médiation animale au sein du Foyer de vie La Platière

p. 30 INNOVATION

Favoriser la communication avec des personnes autistes grâce aux nouvelles technologies à l'IME L'Oiseau Blanc

p. 31 REPORTAGE

Décrypter l'actualité à l'Esat
Léon Fontaine

p. 32 L'IME Les Coquelicots fête ses 10 ans !

Quand le « Pôle nord » s'installe à l'IME Perce Neige

p. 33 « Le magasin de Monsieur Plus » par le Complexe L'Orée des Balmes

Quand le Foyer Le Fontalet investit la vie publique

p. 34 La Résidence Plurielle, acteur de la vie locale pour une société inclusive !

Une soirée « familles » réussie à l'Esat Louis Jaffrin !

p. 35 Tous au judo avec l'IMPro Les Primevères !

Faciliter le passage des jeunes vers le monde du travail avec l'IME Perce Neige et l'Esat Bellevue

p. 36 DU CÔTÉ DES ESAT

L'Esat Louis Jaffrin et son atelier cosmétiques vous ouvrent leurs portes !

p. 39 NOUVEAU VISAGE DE PROFESSIONNEL

Hélène Picone-Durin, Directrice des IME L'Oiseau Blanc et Les Coquelicots

REPÈRES FINANCIERS p. 41

ADRESSES UTILES p. 42

le bulletin

Journal trimestriel n°243
de l'Adapei 69
Mai 2017

Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales (déclarée loi 1901, affiliée à l'Unapei, reconnue d'utilité publique Décret du 30 août 1963)

Composition du comité de rédaction :

Nicolas Bordet, Henri P. Clerc, Amélie Naudion, Marie-Laurence Madignier, Elisabeth Rivard, Vincent Charrassin, Marie-Louise Greillier, Nathalie Reynaud

Relectures et corrections :

Étienne Bickert, Elisabeth Rivard, Renée Mériaux

Siège social :

75, Cours Albert Thomas
CS 33 951 – 69447 LYON CEDEX 03
Tél. 04 72 76 08 88
www.adapei69.fr

Directeur de la publication :

Marie-Laurence Madignier

Réalisation et conception graphique :

unitémobile

Tirage : 2 300 exemplaires

Impression : Entreprise adaptée Papyrus (Adapei 69)

Dépôt légal à la parution
ISSN 1260-0741

Crédits photos

Thibault de Rohan p.30

Chaque **sortie**, chaque **voyage**,
chaque **événement** est

UNIQUE



Des véhicules de
grand confort
adaptés à **tous**
les besoins

Des conducteurs
expérimentés

Autocars Planche
garantie une
sécurité
optimale



Autocars
Planche
group. K.E.O.I.S.

Contact
Chantal ZYLA
04 77 68 82 66
chantal.zyla@keolis.com

L'équipe Tourisme est à votre écoute - Devis sous 48h - www.autocarsplanche.com

SUMO SARL
2010 2011

**MÉCANIQUE
GÉNÉRALE**

56, rue Paul et Marc Barbezat – 69150 DECINES
Tél. 04 78 49 70 37 – Fax 04 78 49 34 99



ACTIS

ACTION SOCIALE DANS L'ENTREPRISE



ACTIS au côté des entreprises dans
l'amélioration du **Bien-être au travail**
des salariés et la **Prévention des RPS**

- ✓ **Permanence** sur site d'**Assistant Social du travail** ou de **Psychologue du Travail**
- ✓ **Organisation et Gestion externalisée** de votre service **Infirmier du travail**
- ✓ **Diagnostic individuel ou collectif RPS**
- ✓ **Expertise sociale** auprès des RH
- ✓ **Formations** SST, PRAP, Retraite, Budget, Handicap, ...

ACTIS est un service inter-entreprises **certifié ISO 9001**
Lyon, St Etienne, Clermont-Ferrand, Chalon, Bourg-en-Bresse,
Grenoble, Chambéry, Annecy, Valence, Marseille

55 Rue Baraban, 69003 LYON

Tél : 04.37.43.40.40 www.actis.asso.fr



Un vrai service dans les Arts Graphiques

2, rue de l'Artifice
69140 RILLIEUX LA PAPE
Tél. : 04 78 37 22 97
Fax : 04 78 37 20 44

bienvenue@solag.fr - www.solag.fr

SYMPATHISANT

**Laboratoire
UNILIANS**

69330 MEYZIEU

cera
ENGINEERING

**Spécialiste de la coupe
à chaud, à froid, par ultrasons.**

Nos machines sont

- Conçues pour être simples à utiliser
- D'un excellent rapport qualité-prix
- Conformes aux normes CE

rue du 8 mai BP12 • 42390 Villars • France
tél. 33 (0)4 77 92 25 92 • fax. 33 (0)4 77 74 50 03

E-Mail : contact@ceraengineering.com - Site web : www.ceraengineering.com

SERRURERIE METALLERIE BOTTAZZI

Correspondance :

6, allée des Cèdres
69630 Chaponost

✉ bottazzi.serrurerie@orange.fr

Siège social :

29, rue de la Sarra
69600 Oullins

Port : 06 80 15 69 43

RESTALLIANCE
RESTAURATION HÔTELLERIE
L'engagement santé

RESTAURATION ET SERVICES HÔTELIERS
POUR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX



Les Jardins d'entreprises - Bât. F1 - 213 rue de Gerland - 69007 LYON
04 72 76 50 40 - www.restalliance.fr

« Dessiner ensemble des valeurs qui nous rassemblent... »



En juin 2016, nous lançons en Assemblée générale la construction de notre nouveau Projet associatif. Nous l'avons voulue participative.

Mois après mois, nous recueillons du contenu, des besoins, des attentes, des désirs, des rêves peut-être... via les différents moyens que nous avons déployés à cet effet.

Le site www.projetassociatif.adapei69.fr s'est rempli des contributions de parents, de groupes de professionnels, d'individus, de résidents à l'occasion de permanences tenues par des éducateurs pour aider les volontaires...

Une enquête de satisfaction a également été lancée l'été dernier et les résultats vous sont présentés dans ce numéro du Bulletin. Elle visait les personnes accueillies tout autant que leurs parents. La participation a été remarquable chez les adultes en Esat et en foyers, dès lors qu'on a apporté l'assistance nécessaire pour répondre en ligne (merci aux bénévoles et aux professionnels qui se sont mobilisés à cet effet !). Et pour les résidents qui ont plus de difficultés, en FAM ou en MAS, les parents ont répondu plus massivement encore.

Cette enquête révèle des enfants heureux d'aller en IME, un bon niveau de satisfaction générale des adultes et des familles qui trouvent les réponses à leurs attentes. Elle souligne également les efforts à accomplir pour accéder à une participation plus effective à des CVS adaptés à tous et plus constructifs. Par ailleurs, les projets de l'Association, des établissements, voire des personnes, sont insuffisamment connus et la circulation de l'information est certainement à améliorer avec de nouveaux moyens à inventer.

Aidés de cette mine de matériaux, nous élaborons le Projet associatif de l'Adapei 69 et déjà tous s'accordent sur des valeurs qui nous rassemblent : l'éthique et la dignité, la solidarité, l'engagement pour une société plus inclusive et citoyenne, la compétence et le professionnalisme de l'accompagnement.

► Marie-Laurence Madignier
Présidente de l'Adapei 69



FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE

Quand on passe beaucoup de temps dans un établissement ou un service de l'Adapei 69, c'est important de donner son avis.

L'Adapei 69 a fait une enquête de satisfaction pour permettre aux enfants, aux adultes et aux familles de donner leur avis sur leur vie dans les établissements ou les services de l'Adapei 69.

Une enquête de satisfaction, c'est des questions pour savoir si on est content ou pas content.

L'enquête a duré plusieurs mois.

Beaucoup de monde a répondu à l'enquête.

L'enquête montre que beaucoup de personnes sont contentes d'être à l'Adapei 69.

Avec l'enquête de satisfaction, l'Adapei 69 veut réfléchir sur ce qu'elle peut améliorer pour mieux aider les personnes en situation de handicap et leurs familles.



AGENDA !

SAMEDI 20 MAI

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AGIHB

Foyer La Platière
(Thizy-les-Bourgs)

LUNDI 12 JUIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADAPEI 69

À 18 h à la Salle Mosaïque
(Saint-Priest)

MARDI 13 JUIN

40 ANS DE L'ACCUEIL DE JOUR CORNE À VENT

À partir de 11h à l'accueil de jour
(Vénissieux)

VENDREDI 23 JUIN

FEST'IME, LE FESTIVAL DES IME DE L'ADAPEI 29

de 10h à 15h30 à la Salle Mosaïque
(Saint-Priest)

SAMEDI 1^{er} JUILLET

FÊTE D'ÉTÉ

À partir de 10h à l'IME Le Bouquet
(Lyon 9)

SOIRÉE

L'ATELIER DES CHEFS DE L'ADAPEI 69 FAIT SALLE COMBLE !

Jeudi 13 avril 2017 à l'Espace Sarrazin (Esat La Courbaisse, Lyon 8), la soirée « Manger bon et bien ! » a réuni presque 200 personnes accompagnées, familles et professionnels, dans la bonne humeur et la convivialité, sur un sujet important pour tous : l'alimentation et la nutrition.

SANTÉ

UNE JOURNÉE POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ATTEINTES D'UN CANCER

La Mission Prévention & dépistage des cancers dans le Rhône et la Métropole de Lyon pour les personnes en situation de handicap, pilotée par l'Adapei 69, l'APF et la Fondation OVE, et soutenue par l'ARS, proposait le 30 mars dernier une journée d'information et de formation à l'attention des professionnels des établissements médico-sociaux de l'Adapei 69 et autres associations.

Ce temps d'échanges, organisé dans le cadre de Mars Bleu, mois de prévention du cancer colorectal, avait pour objectif de livrer aux participants les connaissances fondamentales sur les cancers, en particulier lorsqu'il touche des personnes handicapées, et de présenter les enjeux de la prévention et du dépistage.

→ CONTACT

Justine Wehrlé, chargée de mission
cwehrle@adapei69.fr / 04 72 76 08 88

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de **42 000** personnes (18 900 femmes et 23 200 hommes) sont concernées chaque année en France par le cancer colorectal, qui touche le rectum et le colon. C'est le 3^e cancer le plus fréquent.

Le dépistage organisé concerne les hommes et les femmes, de 50 à 74 ans (un test immunologique tous les 2 ans).



Onze ateliers animés par des chefs de Sodexo ont permis aux convives d'apprendre à allier plaisir gustatif et équilibre nutritionnel et à faire le plein de conseils pour la création de menus. Des fiches thématiques, sur des

questions comme « Quelle quantité de sel sur une journée ? » ou encore « Que nous apprennent les emballages ? », ont été distribuées lors de cette soirée. Retrouvez ces fiches sur le site internet de l'Adapei 69.

ÉVÉNEMENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017 SPÉCIALE PROJET ASSOCIATIF !

Le lundi 12 juin 2017 à 18h, à la Salle Mosaïque de St-Priest, se tiendra l'Assemblée générale de l'Adapei 69.

Comme tous les ans, cet événement important dans la vie de l'Association sera l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de se projeter sur les enjeux et actions à mener au cours des mois à venir.

Cette année, l'Assemblée générale sera également une soirée spéciale dédiée au Projet associatif 2017-2022. Elle viendra clôturer des mois de réflexion partagée entre les différents acteurs de l'Association pour imaginer et co-construire un avenir au plus proche des besoins et attentes des personnes que nous accompagnons.

Votre participation est importante, venez nombreux !



APPEL À CANDIDATURE

Devenez administrateur de l'Adapei 69 !

Chaque année, le Conseil d'administration de l'Adapei 69 est en partie renouvelé.

En tant qu'adhérent, vous pouvez proposer votre candidature et ainsi :

- > mettre votre expérience et vos compétences au service de l'Association et des personnes qu'elle accompagne,
- > proposer des idées neuves,
- > participer à la vie et au développement de l'Association.

Vous avez jusqu'au 9 mai pour déposer votre candidature,

par mail : cdeal@adapei69.fr

ou par courrier :

75, cours Albert Thomas

CS 33951 – 69447 Lyon Cedex 3

MÉDIAS

LA CAMPAGNE DE L'UNAPEI QUI A ENFLAMMÉ LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Le message a envahi les réseaux sociaux ces dernières semaines : « Mélanie peut le faire », et Mélanie l'a fait !



L'objectif de cette opération de sensibilisation était de démontrer qu'une société inclusive est possible. Pour cela, Mélanie, une jeune fille comme les autres, à ce détail près qu'elle vit avec une trisomie, a lancé un challenge via sa page Facebook : si 100 000 personnes aiment sa page, elle présente la météo sur une chaîne de TV. La campagne a vite fait le buzz et atteint le score attendu en 36 heures seulement !

Résultat : Mélanie a présenté le journal météo de France 2 le 14 mars à 20h35. Un défi d'inclusion réussi, puisque la chaîne a joué le jeu et accompagné Mélanie de manière exemplaire par une préparation et une présentation adaptées.

L'exemple de Mélanie, sous forme de « buzz », doit servir de tremplin médiatique pour démontrer que derrière elle, ce sont des milliers d'autres personnes handicapées qui peuvent trouver leur place dans une société accueillante.

Vous pouvez revivre l'expérience de Mélanie sur la page facebook #Mélaniepeutlefaire.

BIENVENUE SUR LA PAGE FACEBOOK DE L'ADAPEI 69 !

L'exemple de la campagne de l'Unapei #Mélaniepeutlefaire a été l'occasion pour l'Adapei 69 de se lancer dans l'aventure des réseaux sociaux, en créant sa nouvelle page Facebook @adapei69. Vous y retrouvez toutes nos actions et nos futurs événements, ainsi que l'actualité du réseau.

Cette page est faite pour vous, n'hésitez pas à réagir à notre contenu : likez, commentez et partagez !



↓ LE SAVIEZ-VOUS ?

CONGÉ DE PROCHE AIDANT

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les salariés peuvent bénéficier de ce congé qui fait partie des congés d'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle et familiale. Ce congé se substitue à l'ancien congé de soutien familial. Il permet de s'occuper d'une personne handicapée ou en perte d'autonomie avec laquelle le salarié réside ou entretient des liens étroits et stables sans qu'ils soient liés par un lien de parenté. Il peut être demandé en cas de cessation de l'hébergement en établissement de la personne aidée. La durée totale de ce congé, renouvellement compris, reste fixée à un an maximum pour l'ensemble de la carrière.

CARTE MOBILITÉ INCLUSION

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2017, cette carte remplace les cartes de stationnement, d'invalidité et de priorité au fur et à mesure de leur renouvellement.

STATISTIQUES MESURES DE PROTECTION JURIDIQUE

En 2015, 76 809 mesures ont été ouvertes, soit 210 mesures par jour, réparties comme suit : 41 975 tutelles, 333 316 curatelles, 1 518 sauvegardes de justice.

MAISON DE L'AUTONOMIE

Le décret 2016-1873 fixe la procédure de labellisation des Maisons départementales de l'autonomie MDA; elles pourront remplacer les MDPH, MMPH et MDR.

PCH (PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP)

Le décret 2016-1535 précise les modalités de mise en œuvre du tiers payant pour l'achat des aides techniques et des autres aides financées par la PCH. Il prévoit qu'une convention détermine les modalités du paiement direct entre le Conseil départemental et le fournisseur de l'aide. Le mécanisme de paiement direct est possible dans le cas où le mécanisme d'avance pour les aménagements du logement ou du véhicule est actionné. De plus, le décret autorise la CDAPH à prendre une décision d'attribution pour les aides techniques postérieurement à leur acquisition par le bénéficiaire sur la base de la facture correspondante.

ZONES À CIRCULATION RESTREINTE

Tout véhicule doit afficher cette vignette « Qualité de l'air », mais le décret 2016-847 précise que l'accès à une zone à circulation restreinte ne peut être interdit aux véhicules portant une carte de stationnement pour personnes handicapées.

INNOVATION

FONDS D'INNOVATION 2017



Chaque année, le Fonds d'innovation de l'Adapei 69 encourage des initiatives concrètes et novatrices

portées par des professionnels et/ou adhérents de l'Association. Pour l'année 2017, le Fonds d'innovation de l'Adapei 69 participera au financement de projets très divers :

- **Foyer Les Tournesols** : Livret d'accueil des personnes en situation de handicap sous format vidéo
- **Foyer d'accueil médicalisé L'Orée des Balmes** : Médiation animale avec handi-chien
- **Foyer Le Verger** : Séjour d'échanges dans le cadre d'un comité de jumelage avec l'Italie
- **Foyers L'Étape et Henri Thomas** : Projet de théâtre inter-établissements
- **Groupe de travail handicap sévère** : Outils d'aide à la communication pour les personnes avec handicap sévère
- **IME Le Bouquet** : Installation de ruches dans le parc de l'établissement et animations par un apiculteur
- **IME Les Coquelicots** : Préparation des 10 ans de l'établissement en associant les jeunes et les familles (création d'un journal, d'une fresque avec un artiste graffeur...)
- **Résidence Plurielle** : Formation sécurité pour les résidents non-travailleurs

Bravo à tous et bonne réalisation de ces projets !

➤ **POUR EN SAVOIR PLUS** sur le Fonds d'innovation de l'Adapei 69 : jvoyer@adapei69.fr



QUESTION DE MOTS

FONDS DE SOLIDARITÉ DE L'ADAPEI 69

Mis en place depuis 40 ans à l'Adapei 69, le Fonds de solidarité est une participation financière annuelle demandée à chaque famille ayant un enfant ou un proche accompagné par un établissement ou service de l'Association.

50 % des sommes recueillies au titre du Fonds de solidarité sont reversées à l'établissement de votre enfant ou proche accompagné,

pour financer des investissements visant à améliorer la vie et les activités proposées au sein de l'établissement.

Le choix des investissements est discuté au sein du CVS (Conseil de la vie sociale) de chaque établissement ou service et doit être validé par l'ensemble de ses membres.

Exemples d'investissements réalisés grâce au Fonds de solidarité :

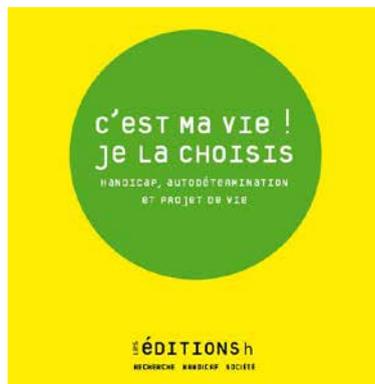
- > Acquisition d'ordinateurs, tablettes tactiles, matériel son
- > Achat de vélos et trottinettes adaptés
- > Aménagement de jardins et parcours sensoriels...

- > Installation de climatiseurs
- > Création de bibliothèques en Esat

Les sommes versées au titre du Fonds de solidarité sont assimilées à un don et donc déductibles d'impôts.

Le Fonds de solidarité est différent de la cotisation annuelle, versée au titre de l'adhésion à l'Adapei 69. L'adhésion donne la force aux actions engagées auprès des pouvoirs publics pour défendre les droits des personnes en situation de handicap.

Pour savoir comment participer au Fonds de solidarité, contactez l'Association au 04 72 76 08 88



PUBLICATION

AUTO-DÉTERMINATION ET PROJET DE VIE

Après le site dédié d'aide à la formulation de choix, sous forme de jeu pédagogique (lire Bulletin 242), la Firah (Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap) publie le troisième cahier des éditions h sur la thématique de l'auto-détermination.

Ce cahier est dédié à la présentation de ressources sur les thématiques de l'autodétermination et du projet de vie. Il présente des témoignages de personnes porteuses de trisomie 21, de familles et de professionnels, une synthèse des connaissances issues de la recherche sur les thématiques de l'autodétermination, du projet de vie et des technologies de soutien, ainsi qu'une présentation du jeu du même nom « C'est ma vie, je la choisis », dédié à la notion de choix et à la formulation du projet de vie. Ce cahier s'adresse aux professionnels, familles et proches des personnes handicapées concernées par la question du choix et de l'autodétermination, ainsi que par l'élaboration du projet de vie.

+ PLUS D'INFORMATIONS
sur www.firah.org

WEB

UN SITE GOUVERNEMENTAL SUR L'AUTISME



Le site www.autisme.gouv.fr propose depuis le 30 novembre dernier au grand public des informations sur l'autisme officielles, actualisées et validées par un comité scientifique. Lancé dans le cadre du 3^e Plan Autisme, il répond à un besoin de connaissances et d'informations.

Son ambition : rappeler les recommandations et les bonnes pratiques en matière de Troubles du spectre autistique (TSA),

contribuer à modifier les représentations en cassant les préjugés, mais aussi informer sur l'accompagnement dédié et l'importance du diagnostic.

Le site s'organise en quatre grandes rubriques : « Qu'est-ce que l'autisme ? », « J'ai des doutes », « Le diagnostic » et « Vivre avec l'autisme ». On y trouve notamment des informations scientifiques et pratiques, des témoignages vidéo, des infographies ainsi que des exemples concrets pour combattre les idées reçues.

NOUVEAUTÉ

HANDICONSULT 69, CENTRE DE CONSULTATION SPÉCIALISÉ HANDICAP

Ce nouveau dispositif s'adresse aux enfants et adultes qui ont un handicap les empêchant d'accéder à certains soins médicaux en milieu ordinaire.

À travers une prise en charge adaptée, il propose des consultations gynécologiques, dentaires, ORL, dermatologiques, ophtalmologiques et d'imagerie médicale. Deux lieux de consultation sont proposés :

- ▶ Centre de santé Jean Gouliard
40, avenue Georges Rouge
69120 Vaulx-en-Velin
- ▶ Centre de santé Sévigné
10, rue de Sévigné - 69003 Lyon



→ CONTACT
04 26 49 10 13 ou 07 70 25 00 10
contact@handiconsult69.fr
www.fdgl.fr

► ÉLECTIONS

TOUS CITOYENS !

Accompagner les personnes en situation de handicap dans l'exercice de leur citoyenneté, c'est aussi le rôle de l'Association. Cela passe par l'élaboration d'un certain nombre d'outils à destination des personnes accompagnées, des professionnels pour les accompagner, et également des représentants politiques en charge d'organiser les élections au sein des communes.

Nous vous proposons ici un récapitulatif des actions menées par la Commission Suivi CVS, ainsi qu'un texte qui explique le vote, élaboré en Facile à lire et à comprendre.

Depuis quelques mois déjà, la Commission Suivi CVS, composée d'administrateurs et bénévoles et de professionnels, s'active en vue des élections de 2017. Dès la fin d'année 2016, elle a mené une action auprès des établissements pour sensibiliser les personnes en situation de handicap à l'importance de s'inscrire avant le 31 décembre 2016 sur les listes électorales.

À l'approche des élections présidentielles et législatives, il s'agit de :

1 - Se rapprocher des élus pour les inciter à organiser des élections « accessibles ».

Un guide de 4 pages leur a été remis dans le cadre de rencontres individuelles. Ce guide rappelle les fondamentaux légaux entourant le droit de vote, permet de comprendre les spécificités du handicap mental et propose des pistes d'action très concrètes pour faciliter l'exercice du droit de vote (signalétique plus claire, photos pour accompagner les bulletins des candidats...)

2 - Fournir aux personnes en situation de handicap les clés pour exercer leur droit de vote.

Un guide rédigé en Facile à lire et à comprendre « En 2017, on vote ! » a été transmis auprès des établissements et services. Ce document sert de base explicative auprès des personnes accompagnées (extraits ci-contre) : qu'est-ce qu'une élection ? Comment voter ? Comment voter par procuration ?...

Retrouvez le guide complet « En 2017, on vote ! », rédigé en Facile à lire et à comprendre par l'Adapei 69, sur le site internet de l'Association :

> www.adapei69.fr/rubrique
Documentation/Téléchargements.



CE QUE DIT LA LOI...

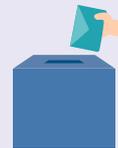
Le droit de vote est accordé à l'ensemble des majeurs protégés, y compris sous tutelle, sauf avis contraire du juge des tutelles.

L'interdiction devient alors l'exception.

Loi relative à la réforme de la « protection juridique des majeurs » de mars 2007, entrée en vigueur en 2009 / code électoral article D.61-1 – Article L.62-2.

FACILE À LIRE
ET À COMPRENDRE

EN 2017, ON VOTE !



Les personnes qui ont un handicap peuvent voter elles-aussi.

Voter, c'est un droit très important.

VOTER, C'EST CHOISIR :

- Choisir les personnes politiques qui vont nous représenter.

- Choisir les idées qui nous conviennent le plus.

Cette année, il y a l'élection présidentielle.

Lors de l'élection présidentielle,

on choisit le Président de la République.

Le Président de la République,

c'est le chef de la France.

Cette année, il y a aussi les élections législatives.

Lors des élections législatives, on choisit les députés.

Les députés travaillent à l'Assemblée Nationale.

À l'Assemblée Nationale, les députés votent les lois.





OÙ VOTE-T-ON ?

On vote dans un bureau de vote. Ce bureau de vote peut être dans la mairie, dans une école ou dans un autre lieu de la commune.



Les membres du bureau de vote me demandent ensuite de signer en face de mon nom, sur un livre où il y a tous les noms des personnes qui votent.



COMMENT ÇA SE PASSE DANS UN BUREAU DE VOTE ?

Dans le bureau de vote, il y a une table avec :

- des bulletins de vote
- des enveloppes

Le bulletin de vote est une feuille avec le nom du candidat.



Quand j'ai signé, je mets mon enveloppe dans l'urne.

Les membres du bureau de vote disent « a voté ».

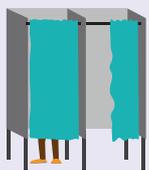


Je prends le bulletin de vote de tous les candidats et une enveloppe.



ON PEUT VOUS AIDER À VOTER

Le jour de l'élection, si vous avez des difficultés à mettre votre bulletin de vote dans l'enveloppe, vous pouvez être accompagné dans l'isoloir par un électeur que vous choisissez.



Dans le bureau de vote, il y a des isoloirs. Un isoloir, c'est une cabine pour voter, car le vote est secret.

Un électeur est une personne qui a le droit de voter.

Je vais dans l'isoloir avec les bulletins de vote et l'enveloppe.



Le jour de l'élection, si vous avez des difficultés à signer, l'électeur de votre choix peut signer à votre place.



Quand je suis dans l'isoloir, je mets dans l'enveloppe le bulletin de vote du candidat que j'ai choisi.



Si vous avez besoin d'aide pour comprendre les idées des candidats ou pour voter, n'hésitez pas à demander à :

- vos parents ou un membre de votre famille
- un éducateur
- votre tuteur



Dans le bureau de vote, il y a une table avec des personnes qui attendent devant une urne.

Les personnes qui attendent sont les membres du bureau de vote.



Quand je sors de l'isoloir, je vais vers la table de vote.



Les membres du bureau de vote me demandent ma carte électorale et ma pièce d'identité.

Texte écrit en Facile à lire et à comprendre, avec la participation des travailleurs de l'Esat Léon Fontaine (Vaulx-en-Velin) : Laïla RHADARI, Mounir NEGHBEL, Jordan ESPARZA, Steven EL FAHD.

► SOIRÉE D'INFORMATION

TOUT SAVOIR SUR L'ÉPARGNE HANDICAP ET LA RENTE SURVIE

L'Action associative de l'Adapei 69 avait convié le jeudi 16 février dernier à l'Espace Sarrazin (Esat La Courbaisse, Lyon 8) ses adhérents pour une soirée d'information et d'échanges sur les questions de la prévoyance et de l'épargne des personnes en situation de handicap. Plus de 80 personnes étaient présentes.

Cette soirée était animée par :

- › Bruno Le Maire, Secrétaire général de l'Unapei, qui présentait le contrat de groupe assurance décès « Rente Survie », que l'Unapei a créé avec AXA.
- › Blandine Laska, chargée d'affaire pour la mutuelle d'Assurances Carac, qui présentait le contrat d'assurance vie « Carac Épargne Vivre Ensemble », créé par La Carac, le Crédit coopératif et l'Unapei.

Tout parent d'une personne en situation de handicap poursuit le même objectif en matière d'épargne et de prévoyance c'est-à-dire faire en sorte que son enfant bénéficie de ressources suffisantes pour faire face à ses besoins.

Mais comment prévoir ? Comment s'organiser ? Comment transmettre ? Ce sont les objectifs premiers d'une stratégie patrimoniale bien menée pour maintenir le niveau de vie de son enfant.

Pour y parvenir, plusieurs étapes s'avèrent incontournables :

1. Définir le besoin en financement pour couvrir les dépenses de son enfant :

- Quel est le degré d'autonomie de son enfant ?
- Quel est le delta existant entre les ressources de l'enfant et l'ensemble de ses frais ?
- Quelle est la contribution du budget des parents au bien être de l'enfant ?

2. Appréhender les contraintes pesant sur la gestion de son patrimoine :

- La nature des ressources soumises à des conditions de ressources (AAH)
- L'intervention de l'aide sociale :
 - › Prestation de compensation
 - › Participation aux frais d'hébergement et d'entretien
 - › Récupération de l'aide sociale
- L'existence d'une mesure de protection juridique.

Les deux outils proposés, le contrat « Épargne Vivre Ensemble » et le contrat « Rente Survie », tous deux portés par l'Unapei, permettent de répondre à ces questions, d'appréhender les sujets cruciaux de l'épargne et de la prévoyance de manière sereine et ainsi de faciliter la vie de leur enfant lorsque ses parents ne sont plus là pour l'accompagner. Ces deux contrats peuvent être souscrits par un parent de la personne en situation de handicap.

+ POUR PLUS D'INFORMATIONS en matière de gestion du patrimoine de votre proche en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter l'Adapei 69 : jvoyer@adapei69.fr ou blemaire@adapei69.fr

Retrouvez les plaquettes de ces contrats sur le site internet de l'Adapei 69 > www.adapei69.fr

> MAINTENIR LE NIVEAU DE VIE DE SON ENFANT



> ÉPARGNE VIVRE ENSEMBLE (CARAC)

Il s'agit d'un contrat d'assurance vie libellé en euros, donc sécurisé, en particulier par un accord demandé au juge des tutelles, permettant à la personne en situation de handicap de constituer un capital ou un complément de revenu.

CONTACT

Carac – 37, rue Servient, Lyon 3^e
Jean-Philippe Madou Lauwhourie
Assistant commercial
04 78 14 04 61 - lmadou@carac.fr

> RENTE SURVIE (AXA)

Il s'agit d'un contrat, sécurisé lui aussi, permettant à tout parent de laisser une rente à son enfant.

CONTACT

Unapei
Zorah Talbi – z.talbi@unapei.org

► COMMENT ÇA MARCHE ?

	CARAC ÉPARGNE VIVRE ENSEMBLE	RENTE SURVIE
FORME DU CONTRAT	Contrat individuel ou de groupe	Contrat de groupe
NATURE DU CONTRAT	Assurance vie	Assurance en cas de décès
DURÉE DU CONTRAT	6 ans minimum, puis prorogée annuellement	Jusqu'au décès de l'assuré
SOUSCRIPTEUR	Personne handicapée ou son représentant	Association
ÂGE DE SOUSCRIPTION	16 ans minimum	35 à 79 ans
ASSURÉ	Personne handicapée	Parent de la personne handicapée
BÉNÉFICIAIRE	Personne handicapée	Personne handicapée
PÉRIODICITÉ PRIME	Versements libres ou fixes	Cotisations uniques, trimestrielles ou annuelles
QUI PAYE ?	L'assuré	L'assuré
RACHAT OU AVANCE	Possible	Pas de possibilité
SORTIE DE CONTRAT	Retraits partiels, rachats, rente temporaire ou viagère ou capital	Rente viagère
DÉCÈS PENDANT LE CONTRAT	Capital versé aux bénéficiaires désignés ou à défaut aux héritiers	Pour les contrats 55, remboursement à l'assuré à la valeur nominale de la totalité des primes versées
RENTE VIAGÈRE	Non prise en compte pour les ressources donnant accès à l'Aide Sociale, mais prise en compte pour l'accès à l'AAH à hauteur de 1830€/an après abattement de 30 à 70 % suivant l'âge au moment de la demande de rente.	Non prise en compte pour les ressources donnant accès à l'aide sociale ou à l'AAH
RETRAITS EN COURS DE CONTRAT	Possible, mais prise en compte pour les ressources donnant accès à l'aide sociale et à l'AAH de la partie intérêts comprise dans la somme retirée	Pas de possibilité

► ÉVÉNEMENT

LES RENCONTRES DE L'ADAPEI 69

Toucher, regard, paroles... Chaque jour, insuffler de la vie



Près de 160 personnes, familles et professionnels de l'Adapei 69 et d'autres associations, étaient réunies le lundi 13 février, pour échanger sur la délicate question de l'accompagnement de la fin de vie des personnes en situation de handicap au sein de nos établissements médico-sociaux.

Pour cette nouvelle journée thématique, le Conseil pour l'accès aux soins et santé (CASS) de l'Association a réfléchi aux modalités singulières que requiert l'accompagnement de la fin de vie auprès des personnes porteuses de handicap. Les personnes accueillies ne s'expriment pas ou très peu et interrogent ceux qui les entourent sur la compréhension qu'elles ont de la vie et de la mort. Les différents intervenants ont fourni des éléments de réponse importants et des pistes de réflexion et d'amélioration.

« HUMANITUDE » ET « BIENVEILLANCE »

« Accompagner autrui, ce n'est pas le précéder, lui indiquer la route, lui imposer un itinéraire, ni même connaître la direction qu'il va prendre mais c'est marcher à ses côtés en le laissant libre de choisir son chemin et le rythme de son pas », comme l'a rappelé Patrice Rongeat, Directeur général adjoint de l'Adapei 69, en introduction de la journée.

Lorsque nous parlons de l'accompagnement d'une personne en fin de vie, le terme « accompagnement » signifie en effet être présent et aider tout au long de la fin de vie à travers des ressources thérapeutiques, des soins techniques, un soutien psychologique, une présence bienveillante, « entourante », une aide morale et une réponse à des besoins spirituels.

Dans une première intervention, l'association Humanitude a notamment insisté sur l'importance de l'approche « humaniste » de la personne accompagnante, et invité les soignants à porter un autre regard sur la personne accompagnée. *« Plutôt que de considérer les incapacités, voyons les capacités que l'on peut améliorer et maintenir »,* a souligné Béatrice Margand, formatrice chez Humanitude.

Elle a ensuite rappelé les différents modes de « marquage » nécessaires à toute relation humaine : le toucher, le regard, la parole. La qualité de ces

vecteurs relationnels ont une influence fondamentale, négative ou positive, et il apparaît essentiel de soigner et maintenir ces liens.

FIN DE VIE ET SOINS PALLIATIFS

Le Dr Matthias Schell, en charge de l'équipe ressources soins palliatifs pédiatriques en Rhône-Alpes, est revenu sur les questions liées à l'intime et l'intimité qu'il est nécessaire de prendre en compte et de respecter lorsque l'on évoque l'accompagnement en fin de vie.

Le Dr Barbeys, en charge de l'équipe mobile pour adultes et des services hospitaliers de Tarare, a quant à lui développé les soins palliatifs et les différentes étapes que peut traverser un adulte en fin de vie. La journée a également été marquée par le témoignage émouvant d'Hélène Buffard, qui a accompagné sa sœur Renée pendant plusieurs semaines et jusqu'à son décès en janvier 2016 au Foyer d'accueil médicalisé (FAM) La Gaieté à Amplepuis, aux côtés de l'équipe de professionnels de l'établissement.

Pierre Bonjour, docteur ès lettres et sciences de l'éducation, Président du comité « personnes handicapées » de la Fondation de France, auteur d'ouvrages sur le handicap et Marie-France Callu, docteur en droit et formatrice, ont conclu la journée. Ils ont apporté respectivement un éclairage philosophique et légal à la question de l'accompagnement d'une personne en fin de vie.

Merci au Conseil pour l'accès soins et santé, en charge de l'organisation de cette journée, précieuse en informations et conseils.

Retrouvez la synthèse de la journée et les supports de présentation sur le site Internet de l'Association www.adapei69.fr

La sélection du centre de documentation de l'Adapei 69

Le Centre de documentation est ouvert à tous : adhérents, membres du personnel, personnes extérieures.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 04 72 76 08 88.

N'hésitez plus ! Vous trouverez des thèmes variés et instructifs.



LE HANDICAP ET SES EMPREINTES CULTURELLES *Variations anthropologiques 3*

De Charles Gardou, anthropologue, professeur à l'université Lumière Lyon 2, et des chercheurs des 5 continents, Editions Érès, Collection « Connaissances de la diversité », 2017

Cet ouvrage de Charles Gardou est le dernier volume de la trilogie Variations anthropologiques, qui représente une fresque de plus d'un millier de pages émanant de divers lieux du monde. Il signe la fin d'une aventure culturelle rassemblant 60 chercheurs, issus d'une cinquantaine de pays, territoires ou régions des 5 continents.

Après *Le handicap au risque des cultures* et *Le handicap dans notre imaginaire culturel*, ce nouveau voyage à culture ouverte conduit les lecteurs d'un étonnement à l'autre. D'Afrique en Amérique et en Océanie, d'Asie en Europe, il met en lumière la multiplicité des croyances populaires, des récits plus ou moins rationnels, des systèmes de pensée infiniment complexes qui, dans toutes les cultures de la planète, brouillent l'image des personnes en situation de handicap et la compréhension de leur expérience singulière. Il analyse les effets de cet imaginaire fou, qui forme un ciel de pierre, auquel, ici comme là-bas, elles ne cessent de se heurter.

LE NID DES PAPILLONS

De Marie Garnier, Éditions Baudelaire, 2010



« Un matin semblable à tous les autres, ou presque, je ne le sais pas encore, c'est pour aujourd'hui. Je m'apprête à vivre l'une des journées les plus merveilleuses de la vie d'une femme, je vais être maman. Cette journée va pourtant tout bouleverser, plus de repères, plus d'avenir, plus de passé. Me voilà projetée dans cet univers décalé sans y être préparée, sans même avoir conscience qu'il existait. J'ai peur ! Que vais-je devenir ? Que va-t-elle devenir ? J'ai longtemps cherché comment construire le combat qu'il me fallait mener, pour toi ma fille, pour ton présent, pour mon passé, pour ton futur, pour ton identité. À ma fille Anaïs. »

Marie Garnier est la maman d'Anaïs, une jeune fille de 24 ans, polyhandicapée.

Ce premier livre, qui lui est consacré, est un témoignage bouleversant, sincère et très instructif de sa vie de parent d'un enfant « pas comme les autres ».

VIVEMENT L'AVENIR

De Marie-Sabine Roger, Collection Editions du Rouergue et Babel, 2010



Il est des situations où des êtres avancent dans la vie sans conviction et au hasard des jours. Une rencontre peut changer leur vie et l'attachement à Gérard

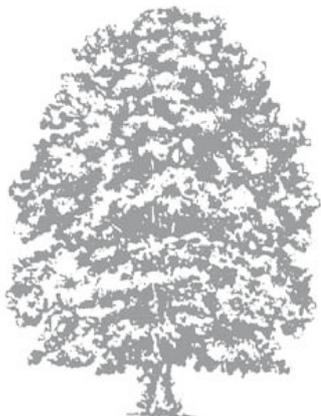
rejeté par sa belle-sœur confrontée à ce handicap lourd et incompris, peut prendre des allures de provocation dans notre monde peu tolérant.

À un point tel, que ne sachant dans quel sens engager leur existence faite de désœuvrement, deux jeunes hommes trouvent leur voie, assez inattendue. « C'est une chaleureuse histoire d'amitié et de solidarité qui finit en réjouissante épopée utopique. »

→ Consultez notre catalogue en ligne sur le site de l'Adapei 69 www.adapei69.fr > Rubrique « Action et soutien aux familles » puis « Centre de documentation ».

ACCÈS DIRECT AU CATALOGUE EN LIGNE :
http://www.adapei69.fr/pmb/opac_css/

SERVEZ-VOUS CHEZ NOS ANNONCEURS, ILS SOUTIENNENT NOTRE ACTION :



BOIS TOUTES ESSENCES ET DÉRIVÉS
PORTES ISOPLANES – PLACARDS COULISSANTS

ETS J. CORNE ET CIE

SPÉCIALITÉS : CHÊNE – NOYER – MERISIER

CONTREPLAQUÉS : HÊTRE – BOULEAU

41,43, rue Roger Salengro – 69200 Vénissieux
Tél. 04 78 75 84 66 – Fax 04 78 74 87 01

CABINET LACHASSAGNE

SA Administrateur de biens - Transactions
45 rue Georges Clémenceau
69 470 COURS-LA VILLE Tél.: 04 74 89 72 12



ROANNE MEDICAL SERVICE



Vente, location matériel médical, incontinence, accessoires salle de bains

246, route de Charlieu - 42300 ROANNE - Tél. 04 77 78 03 03 - Fax 04 77 78 04 04

THON

Au fil de l'innovation, depuis 1913

54 rue de Charlieu
69470 Cours
Tél. 33 (0) 4 74 89 89 69
Fax. 33 (0) 4 74 89 84 63

FABRICATION &
COMMERCIALISATION
de
TEXTILES D'ENTRETIEN



SARL CHASSIGNOL CHARLES

Commerce & Industrie du bois
Scierie - Raboterie - Séchage
Fabrique de tourets - Palettes - Caisses - Traitement NIMP 15

42670 BELMONT DE LA LOIRE - Tél. 04 77 63 61 15 - Fax 04 77 63 63 22
Email : cch.belmont@wanadoo.fr - www.chassignol-charles.fr - Tourets-chassignol.com

ELECTRIC' AUTO THOMAS



Magasins vente – Ateliers réparations
Tourisme – Poids Lourds – Travaux Publics



3, boulevard Maréchal Joffre – Z.I. Arsenal Sud – 42300 ROANNE
Tél 04 77 68 05 11 – Fax 04 77 71 67 44
www.electrcautothomas.com



CHUZEVILLE

Z.I. Les Granges
69240 BOURG-DE-THIZY

AU SERVICE DE CEUX QUI CONSTRUISENT L'AVENIR

Matériaux : Tél. 04 74 64 16 12 - Fax 04 74 64 20 47 - Quincaillerie : Tél. 04 74 64 00 37



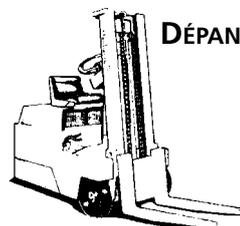
Garage BUFFIN sarl

Réparations tourisme et poids lourds - Dépannage
VENTE NEUF ET OCCASIONS

Rue de Verdun 69240 Bourg-de-Thizy - Tél. 04 74 64 05 43

Isère Lyon Manutention

Chariots élévateurs - Transpalettes



DÉPANNAGE - RÉVISION - ENTRETIEN
VENTE et LOCATION

Z.A. Les Quatre Buissons
21, rue de Vaucanson – B.P. 13
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU
Tél. : 04 72 02 96 89
Fax : 04 78 32 30 94

AUBONNET ET FILS S.A.

PLÂTRERIE- PEINTURE- REVÊTEMENTS DE SOL
PLAFONDS SUSPENDUS- ISOLATION - FAÇADES

58 bis, rue de Charlieu - 69470 Cours - La Ville
Tél. 04 74 89 76 40 - Fax. 04 74 89 98 43

PERRIER

Froid & Cuisines professionnelles

81 Bis rue de Borchamp – 71110 Marcigny
Tél. +33 (0)3 85 25 17 45 – Fax. +33 (0)3 85 25 34 49
SAV : 03 85 25 25 26

GRUPE
MONDIAL FRIGO



ENQUÊTE ► Les résultats ! DE SATISFACTION 2016

Dans le cadre de la réécriture de son Projet associatif 2017-2022, placée sous le signe de la co-construction, l'Adapei 69 a souhaité lancer une dynamique de consultation de l'ensemble des acteurs de l'Association : les personnes qu'elle accompagne bien sûr, mais aussi les familles et les professionnels.

Cette démarche d'état des lieux, d'échanges et de questionnement, dans un esprit d'amélioration continue de la qualité, s'est articulée autour de la mise en place de plusieurs outils :

- **une enquête de satisfaction** diffusée auprès des personnes en situation de handicap et leurs familles et leurs proches, de mai à octobre 2016
- **des consultations et échanges**, qui ont réuni professionnels et familles, de septembre 2016 à avril 2017
- **www.projetassociatif.adapei69.fr**, une boîte à idées en ligne, accessible à tous, d'octobre 2016 à mai 2017

- **un Forum citoyen** des personnes accompagnées par l'Association, organisé le 26 novembre 2016

Nous vous livrons dans ce dossier les résultats de l'enquête de satisfaction, qui recense les ressentis des personnes accompagnées et leurs familles autour de différentes thématiques, illustrant ainsi les points forts et d'amélioration de l'Association.

Cette enquête a été validée par le Comité de pilotage qualité associatif, pour dégager des axes de réflexion et pistes d'actions concrètes, afin de mieux répondre aux attentes des acteurs de l'Association et améliorer les services de l'ensemble des établissements.

→ L'ENQUÊTE EN CHIFFRES



> **1 330**
questionnaires remplis
par des adultes en situation
de handicap, dont :

669 en Esat

556 en foyers de vie,
foyers d'hébergement,
domiciles collectifs et
SAVS

105 en foyers d'accueil
médicalisés et accueils
de jour médicalisés

Soit **35** établissements
pour adultes participants

> **147** questionnaires
remplis par des enfants
Soit **5** établissements
pour enfants participants

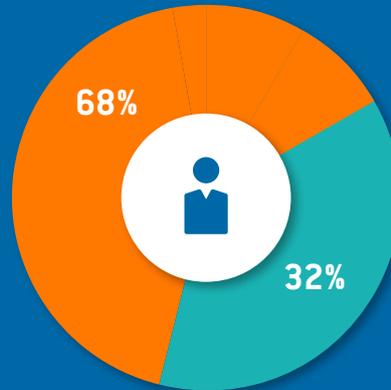
> **704**
questionnaires
remplis par les familles

> **+1** an de travail

> **15 à 30**
minutes
pour remplir un
questionnaire

> **6** réunions en groupe
de travail pour élaborer
les 138 questions
posées

Qui sont les répondants à l'enquête ?



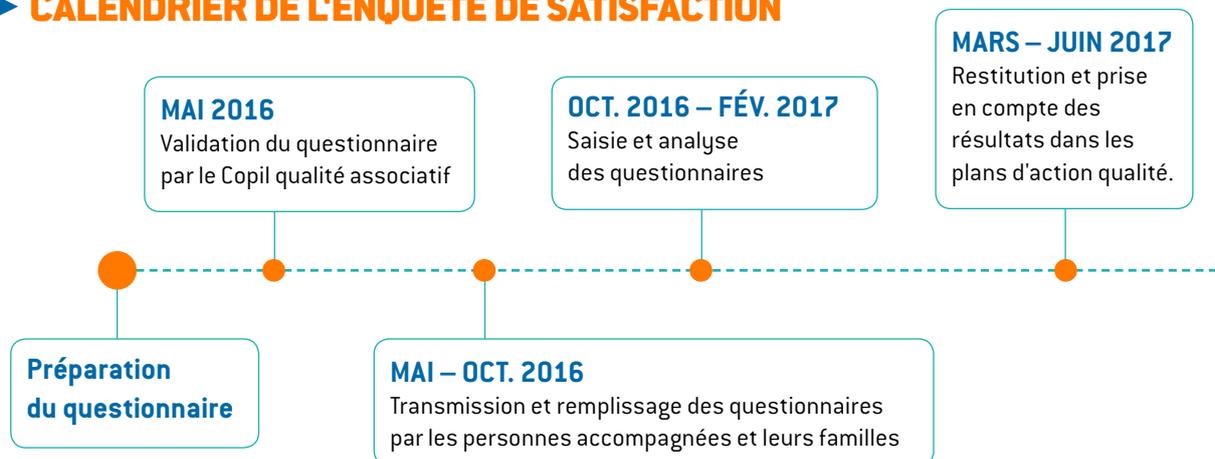
Familles et proches	32 %
Personnes accompagnées par l'Adapei 69	68 %

► UN QUESTIONNAIRE « ACCESSIBLE »

La méthodologie d'élaboration et le déploiement de l'enquête ont été pensés pour permettre à un maximum de personnes, familles ou adultes et enfants en situation de handicap, de s'exprimer :

- > Questionnaires sous format papier ou en ligne
- > Présence et aide de professionnels ou bénévoles de l'Association pour le remplissage du questionnaire, avec l'appui de guides d'entretien
- > Aides à la compréhension des questions (reformulations, exemples concrets, pictogrammes pour chaque question...)
- > Pour chaque question, la possibilité de laisser des remarques et commentaires.

► CALENDRIER DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION





DONNÉES GÉNÉRALES

3 QUESTIONNAIRES

- adultes
- enfants et jeunes
(questionnaire simplifié)
- familles, proches et tuteurs

Chaque questionnaire contenait des volets thématiques pour tenir compte des spécificités des établissements ou services (transports, lingerie, restauration...).

→ TAUX DE RETOUR

78 % des adultes accompagnés en Esat ont répondu au questionnaire.

63 % des adultes accompagnés en accueil de jour, foyer d'hébergement, foyer de vie, domicile collectif ou SAVS

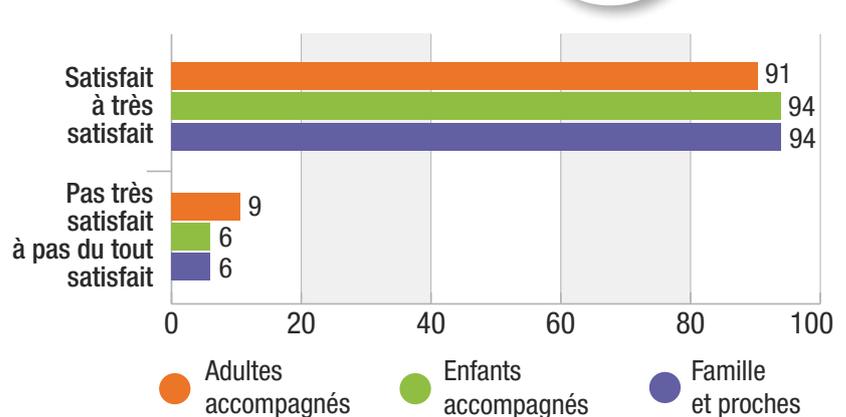
26 % des adultes accompagnés en FAM, MAS ou Accueil de jour médicalisé

26 % des enfants et des jeunes accueillis en IME

Ces différences s'expliquent notamment par le fait que certaines personnes ont peu, voire pas du tout accès à la communication verbale, dans certains établissements médicalisés ou IME par exemple.

La plus forte participation des familles et proches sur ces filières permet cependant d'avoir une bonne représentativité de l'ensemble des personnes accompagnées.

→ TAUX DE SATISFACTION GÉNÉRALE

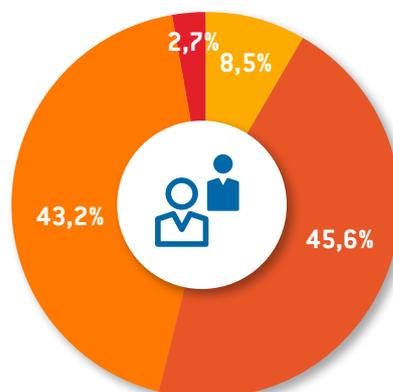


Plus de 9 personnes sur 10,

tout type de public interrogé confondu, sont satisfaites de l'accompagnement et des services proposés par l'Adapei 69. Ce taux est particulièrement élevé chez

les familles des enfants accompagnés (97 %) et légèrement inférieur chez les familles de proches accompagnés en établissement médicalisé (88 %).

→ ÂGE DES RÉPONDANTS PARI MI LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



Moins de 20 ans	8,5 %
20 à 40 ans	45,6 %
41 à 60 ans	43,2 %
Plus de 60 ans	2,7 %

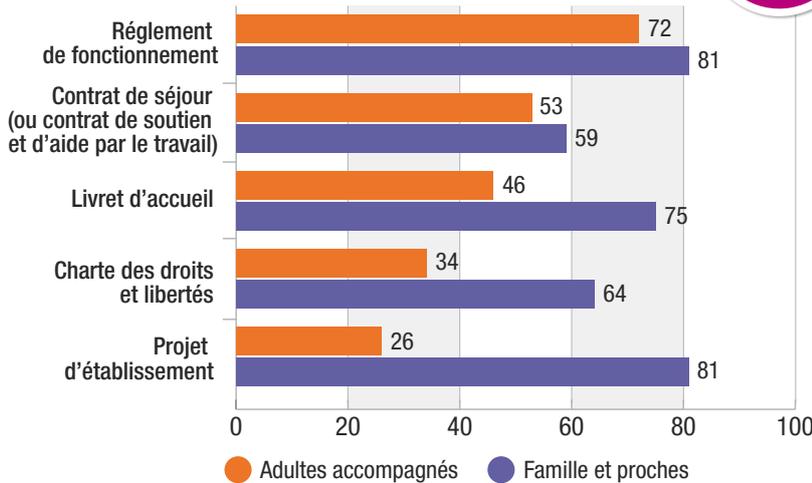


ACCUEIL, ADMISSION ET EXPRESSION

L'enquête a permis d'évaluer la connaissance de leurs droits par les personnes accompagnées et leurs familles et de mesurer leurs capacités à se saisir des formes d'expression à leur disposition.

L'ACCUEIL ET L'ADMISSION

→ CONNAISSANCE DES OUTILS DE LA LOI 2002-2



Les outils de la loi 2002-2 ne sont pas tous bien connus par les personnes accompagnées. Les règles de vie sont les éléments les mieux identifiés parmi les adultes accompagnés. En revanche, à l'inverse des familles, ils connaissent assez peu le projet d'établissement. De manière générale, plusieurs répondants parmi les personnes accompagnées soulignent la difficulté de compréhension concernant ces outils qui sont remis au moment de l'admission.



C'est dit !

« Tous ces documents sont très compliqués, je ne les comprends pas. »

➤ un adulte accompagné en SAVS

« Pour moi ces documents permettent de comprendre que ce n'est pas l'hôtel ici. Je trouve que c'est quand même trop strict. »

➤ un adulte accompagné en foyer d'hébergement



ZOOM SUR...

L'admission vue par les familles et proches

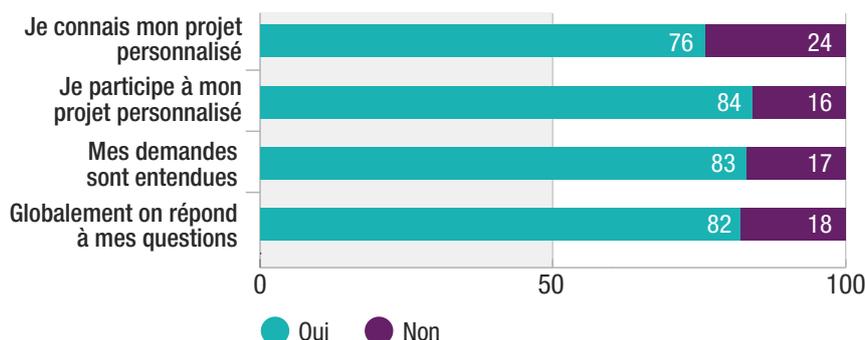
➤ **94 %** des répondants ou l'un des membres de leur famille a visité l'établissement

et pu échanger avec les professionnels au moment de l'admission de leur proche.

➤ Visite ou non, **92 %** des répondants affirment être satisfaits de l'accueil au moment de la période d'admission.

LE PROJET PERSONNALISÉ

→ LE PROJET PERSONNALISÉ VU PAR LES ADULTES ACCOMPAGNÉS INTERROGÉS



Les **3/4** des répondants déclarent connaître leur projet personnalisé. Il n'y a pas de réelles disparités selon les types d'établissement.



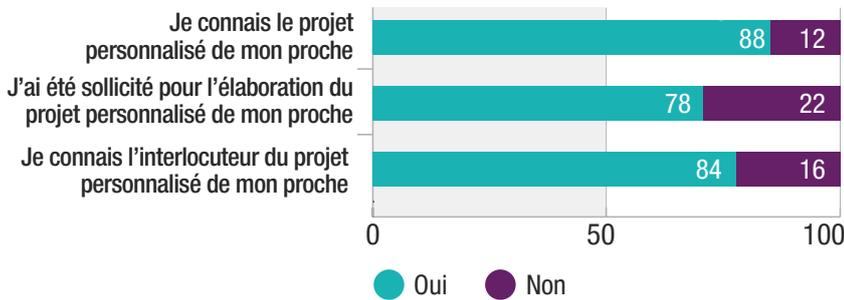
C'est dit !

« Globalement on m'écoute, mais pour certaines demandes il n'y a pas toujours de suite »

➤ un adulte accompagné en Esat



→ LE PROJET PERSONNALISÉ VU PAR LES FAMILLES ET PROCHES

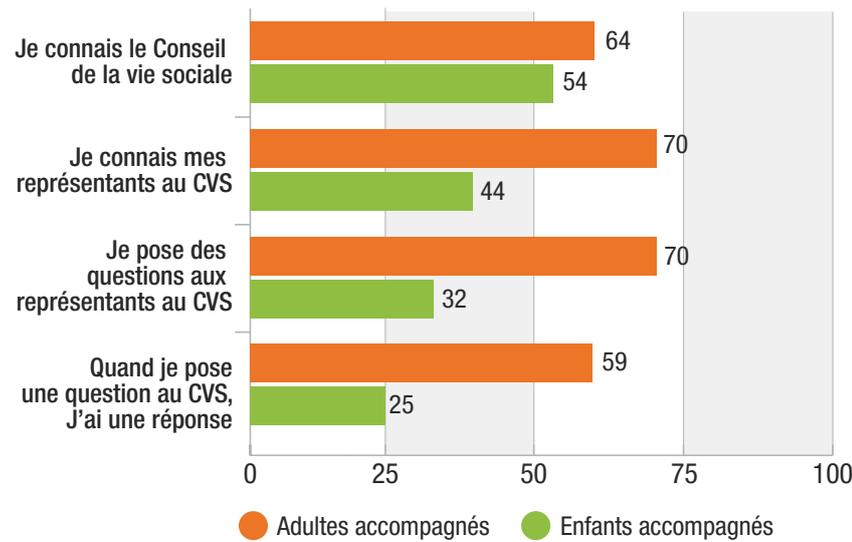


Les familles ont une bonne connaissance du projet personnalisé de leur proche.

À noter qu'en Esat, où les personnes accompagnées sont plus autonomes, 57 % des familles déclarent être sollicitées pour l'élaboration de ce projet (83 % dans la filière habitat et vie sociale, 86 % en IME, 85 % pour la filière établissements médicalisés).

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

→ LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS) VU PAR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



C'est dit !

« Je connais un peu ce qu'est le CVS : ça sert à voter, à poser des questions, à avoir des renseignements. »

▶ un enfant accompagné en IME

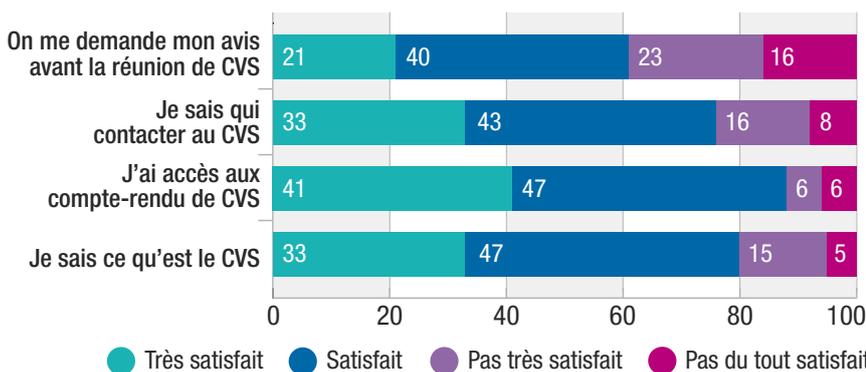
« Ce serait bien que le compte-rendu soit lu dans les ateliers. »

▶ un adulte accompagné en Esat

« Le CVS ne m'intéresse pas. »

▶ un adulte accompagné en foyer d'hébergement

→ LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS) VU PAR LES FAMILLES ET PROCHES



60 % des familles interrogées estiment pouvoir exprimer leur avis avant les réunions de CVS.

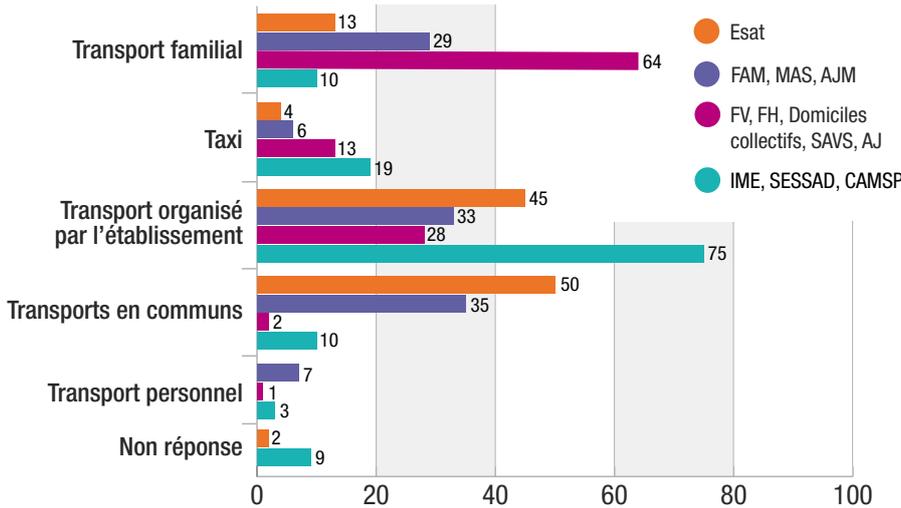


LA VIE AU QUOTIDIEN

Transports, restauration, espaces de vie... l'enquête interroge sur la satisfaction des personnes accompagnées et leurs familles en matière de services, d'environnement et de conditions matérielles.

LES TRANSPORTS

→ LES MODES DE TRANSPORT



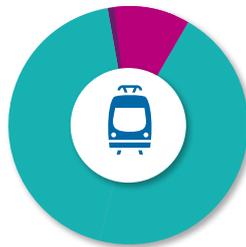
Les moyens de déplacement varient beaucoup d'une personne à l'autre, selon la situation géographique, le type d'accompagnement et l'autonomie de la personne.

À noter : pour ces résultats synthétisés, nous avons décidé de vous présenter les réponses des familles et proches, une grande part des personnes accueillies en établissement médicalisé ayant répondu « ne sait pas » à cette question. Sur les autres filières, les résultats des adultes accompagnés et des familles sont assez similaires.

→ LE TRANSPORT VU PAR LES ENFANTS



Le transport se passe-t-il bien pour venir à l'IME ?

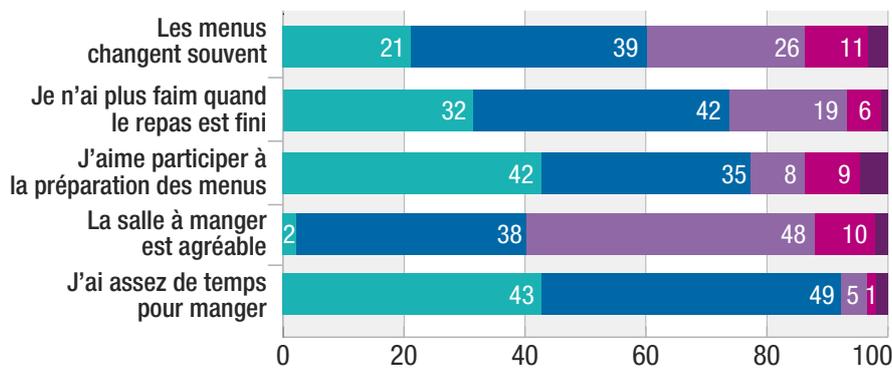


Pour **89%** des enfants répondants, le transport se passe bien. **16%** trouvent le temps de transport trop long.

● Oui ● Non ● Ne sait pas

LES REPAS

→ LES REPAS VUS PAR LES ADULTES ACCOMPAGNÉS



37% des répondants adultes aimeraient que les repas soient plus variés (toute catégorie d'établissement et de services confondus) et **1/4** mangerait volontiers plus que ce qui est proposé !

● Très satisfait ● Satisfait ● Pas très satisfait ● Pas du tout satisfait ● Ne sait pas



C'est dit !

« J'adore préparer les repas avec mes éducateurs. »

➤ un adulte accompagné en Foyer d'hébergement

« J'aimerais bien que de temps en temps on prépare nous-mêmes les repas. »

➤ un adulte accompagné en FAM

« Il faudrait plus de repas traditionnels et du fait maison. »

➤ un adulte accompagné en Esat

« On mange tout le temps la même chose ! »

➤ un adulte accompagné en Esat

→ LES REPAS VUS PAR LES ENFANTS ACCOMPAGNÉS

Les repas servis en IME sont plus appréciés que les repas en établissements pour adultes : **81 %** des enfants d'IME répondants aiment les repas, contre **67 %** des adultes interrogés, qui sont peu ou pas du tout satisfaits.

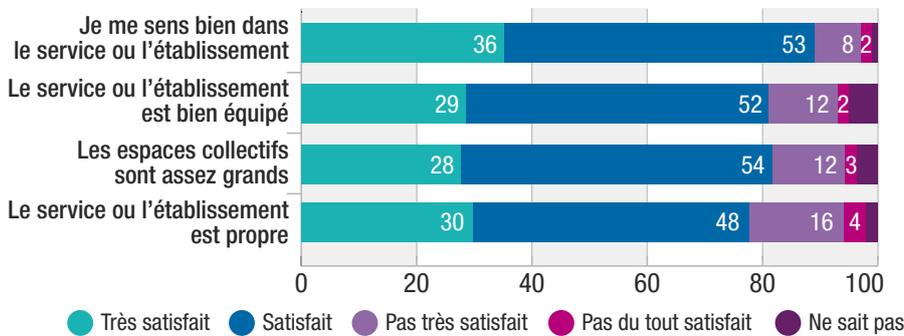
→ LES REPAS VUS PAR LES ADULTES ACCOMPAGNÉS

39 % seulement des familles interrogées déclarent avoir connaissance des menus. Parmi eux, **9 personnes sur 10** les trouvent variés et équilibrés.

Sur la question de la variété et de l'équilibre, on note d'importantes disparités selon l'établissement : **1/4** des familles de travailleurs en Esat se déclarent pas vraiment satisfaits de l'équilibre, ils ne sont que 3 % en IME.

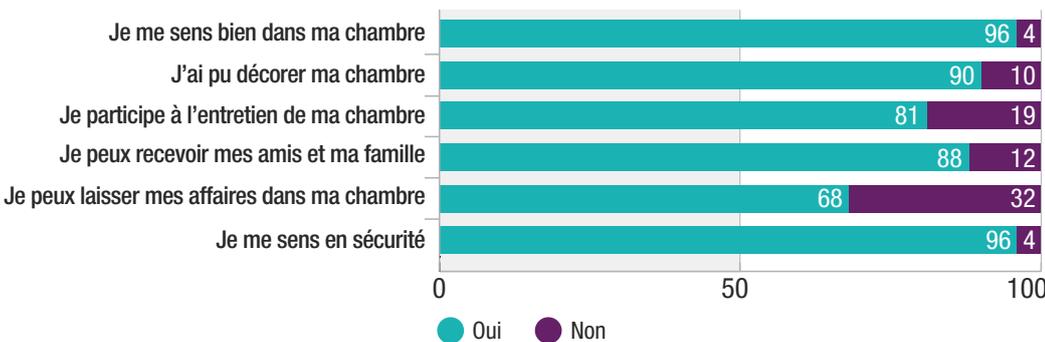
LES ESPACES DE VIE

→ LES ESPACES DE VIE COLLECTIFS VUS PAR LES ADULTES ACCOMPAGNÉS



Les adultes qui ont participé à l'enquête sont plutôt satisfaits des espaces partagés. **1 personne sur 5** estime tout de même que la propreté pourrait être améliorée.

→ LES CHAMBRES VUES PAR LES ADULTES ACCOMPAGNÉS



Les personnes hébergées sont satisfaites de leur chambre ou studio.



Les personnes déclarent se sentir en sécurité, mais **un tiers** des répondants craint les vols, sentiment partagé peu importe le type d'hébergement.

9 sur 10 déclarent pouvoir recevoir leur famille ou proches. Certains résidents évoquent des souhaits particuliers : « Je voudrais changer la couleur des murs de ma chambre », « Je voudrais un accès Wi-fi ».

Quant aux familles, elles sont **9 sur 10** à se déclarer satisfaites de la chambre de leur proche et des espaces collectifs.

ZOOM SUR...

L'internat en IME

Environ **4 enfants sur 10** déclarent ne pas aimer y dormir.

À noter : 77 % des enfants répondants ne fréquentent pas un internat.



C'est dit !

« Souvent, j'ai envie de rentrer chez moi. »



ACCOMPAGNEMENT

Avec l'enquête de satisfaction, l'Adapei 69 a souhaité savoir si la personne et sa famille se sentent entendues et appuyées dans leurs demandes et mesurer la perception de l'autonomie.

9 familles sur 10 en moyenne sont satisfaites des relations avec le service ou l'établissement ! (informations, réponses apportées, rencontres, disponibilité et écoute)

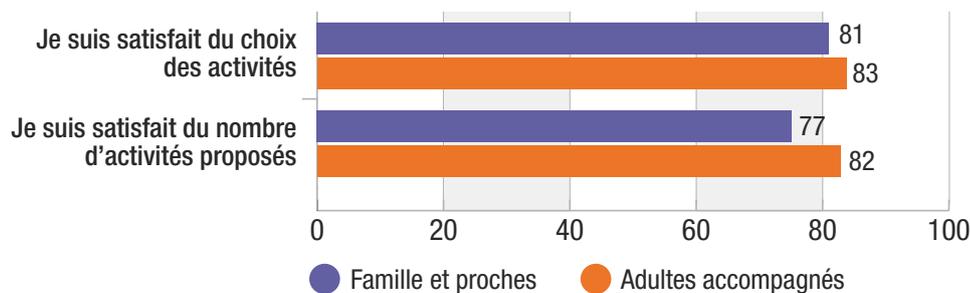


SOUTIEN ET LIBRE CHOIX

Les répondants ont bien identifié les professionnels qu'ils peuvent solliciter en cas de besoin : **87 %** des enfants connaissent leur éducateur référent et **95 %** des adultes savent à qui demander de l'aide si nécessaire.

LES ACTIVITÉS

→ LES ACTIVITÉS VUES PAR LES ADULTES ACCOMPAGNÉS ET LES FAMILLES



Concernant les activités, les avis des personnes accompagnées divergent : certains indiquent souhaiter plus d'activités collectives, d'autres voudraient au contraire moins de sorties !

On retrouve la même différence de point de vue en Esat : certains répondants précisent qu'ils ne sont

pas intéressés par les activités de soutien alors que d'autres regrettent qu'il n'y en ait pas plus.

Du point de vue des familles, si les répondants sont satisfaits de la qualité de activités (90 %), **1/4** trouvent qu'elles ne sont pas assez fréquentes.

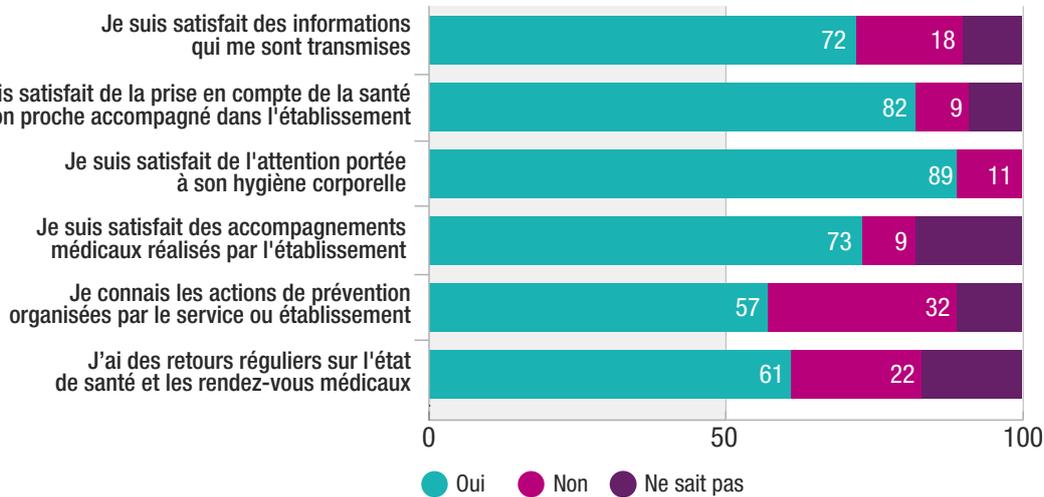
→ LES ACTIVITÉS VUES PAR LES ENFANTS

Les enfants sont satisfaits à **92 %** des activités faites dans leur IME.

Un tiers estime ne pas pouvoir choisir les activités proposées (celles-ci étant souvent définies dans le cadre du projet personnalisé).

L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

→ LE SUIVI MÉDICAL ET PARAMÉDICAL VU PAR LES FAMILLES



→ LE SUIVI MÉDICAL ET PARAMÉDICAL VU PAR LES ADULTES ACCOMPAGNÉS

72 % des adultes accompagnés sont satisfaits des explications données par les professionnels de leur établissement sur leur santé.

Mais plusieurs évoquent des difficultés de compréhension, de manière générale, sur les questions médicales.



C'est dit !

« Quand le médecin m'explique les raisons de ma santé, il y a une partie que je comprends, et une partie que je ne comprends pas. »

✦ un adulte accompagné en domicile collectif

« Je trouve que les référents savent bien nous rassurer. »

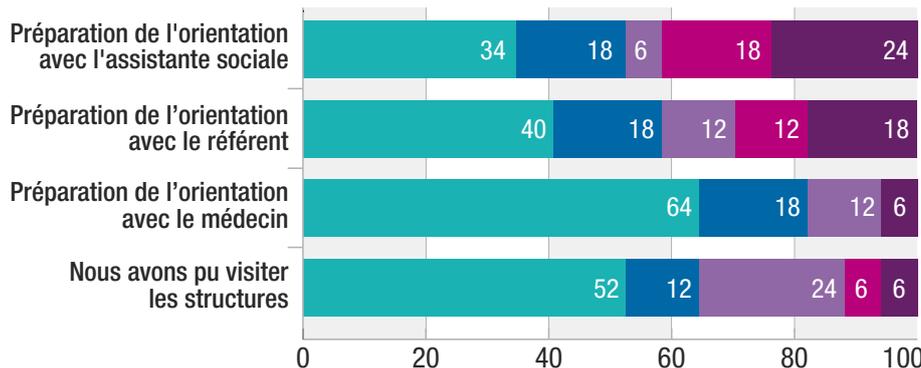
✦ un adulte accompagné en domicile collectif

« Les professionnels ont parfois des mots techniques, pas facile à comprendre. »

✦ un adulte accompagné en Esat

L'ORIENTATION APRÈS CAMSP/SESSAD

→ L'APRÈS CAMSP/SESSAD VU PAR LES PARENTS

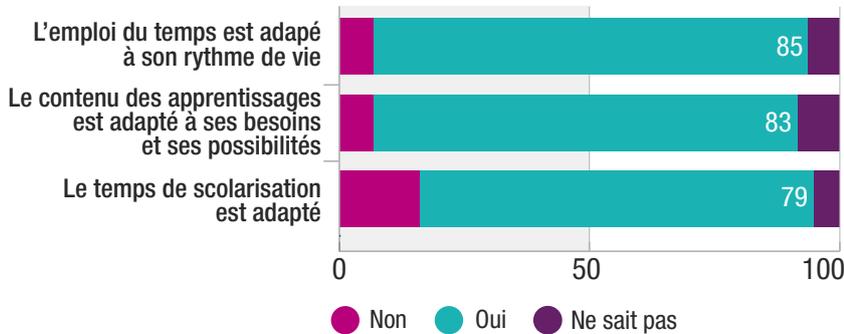


Un grand nombre de répondants considère que l'orientation après le CAMSP ou le SESSAD est source d'angoisse concernant les orientations.

- Très bien
- Bien
- Pas très bien
- Pas bien du tout
- Ne sait pas

LA SCOLARISATION

→ L'ÉCOLE VUE PAR LES PARENTS



Si **38%** des parents indiquent que leur enfant n'est pas scolarisé, **un tiers** d'entre eux seulement souhaiterait qu'il le soit.

Les familles répondantes dont l'enfant est scolarisé en IME sont globalement très satisfaites des modalités de scolarisation de leur enfant. Certains regrettent toutefois que cet apprentissage ne soit pas poursuivi pour des jeunes de plus de 20 ans.



C'est dit !

« Le temps scolaire durant sa présence à l'IME est adapté à ses capacités. »

« Pourquoi enlever l'école aux enfants de 20 ans qui ont les capacités ? Il serait mieux de leur laisser un apprentissage en continu pour ne pas perdre leurs acquis. »



→ L'ÉCOLE VUE PAR LES ENFANTS

8 enfants sur 10 interrogés aiment l'école ! Ils estiment apprendre des choses et sont contents de ce qu'ils apprennent.

L'APRÈS IME

→ LE PASSAGE EN SECTEUR ADULTE VU PAR LES PARENTS

43% des répondants estiment que l'après IME ne leur a pas été clairement expliqué et un certain nombre de parents laissent percevoir une appréhension via leurs commentaires.



C'est dit !

« J'aimerais en savoir plus sur les étapes que mon fils devra traverser à l'IME et par la suite. »

« Il serait bien que le temps d'accueil dans les établissements pour adultes soit plus souple. Ne rentrer qu'un week end sur deux coupe trop brutalement les liens familiaux. »

« Autant j'ai été satisfaite de sa prise en charge comme enfant et adolescent, autant je déplore le manque de places en secteur adulte qui met en difficulté les jeunes comme les équipes. »

→ LE PASSAGE EN SECTEUR ADULTE VU PAR LES ENFANTS

De leur côté, **3/4** des enfants indiquent qu'on leur a expliqué ce qu'ils pourraient faire après l'IME.

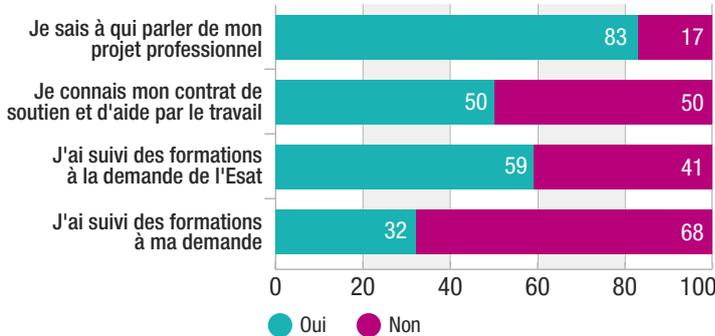


VIE PROFESSIONNELLE ET FORMATION



ZOOM SUR...

Le travail en ESAT



Plus de **9 travailleurs en Esat sur 10** apprécient leur travail et se sentent reconnus.

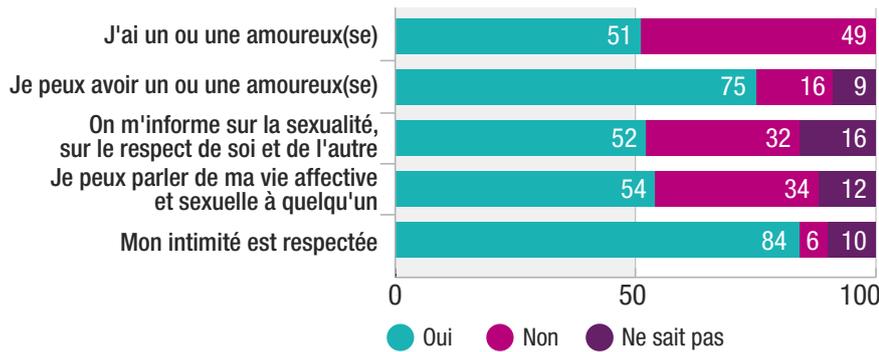
Ils sont globalement très satisfaits de leurs conditions de travail (horaires, quantités, ambiance...).

La moitié d'entre eux seulement déclarent connaître leur contrat de soutien et d'aide par le travail.



LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

→ LES ADULTES ET LA VIE AMOUREUSE



C'est dit !

« Si j'ai un souci, je parlerai aux éducateurs »

➤ un adulte accompagné en foyer d'hébergement

« Je dors avec ma chérie toutes les nuits »

➤ un adulte accompagné en foyer de vie

« Avant j'avais une amoureuse mais elle ne pouvait pas dormir chez moi, j'allais tout le temps chez elle »

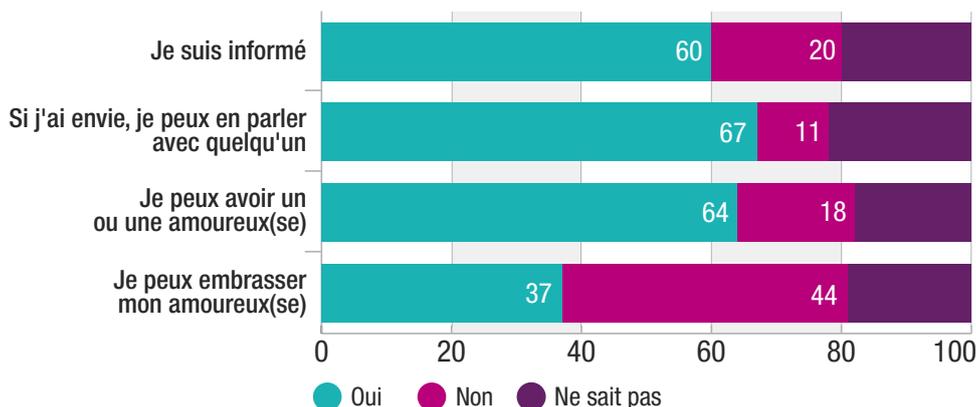
➤ un adulte accompagné en domicile collectif

51 % des adultes interrogés déclarent avoir un(e) amoureux(se) ! Concernant leur intimité, les répondants se sentent libres et respectés. Certains répondants

précisent vivre dans le même foyer que leur conjoint, d'autres regrettent de ne pouvoir inviter leur amoureux(se) chez eux.

32 % des répondants déclarent ne pas être informés sur la sexualité et **34 %** disent ne pas pouvoir ou vouloir en parler à quelqu'un.

→ LES ENFANTS/ADOLESCENTS ET LA VIE AMOUREUSE



6 enfants sur 10 se sentent bien informés en matière de vie affective.



C'est dit !

« Je ne suis pas sûre d'avoir le droit d'embrasser mon amoureux. »



ALLER PLUS LOIN



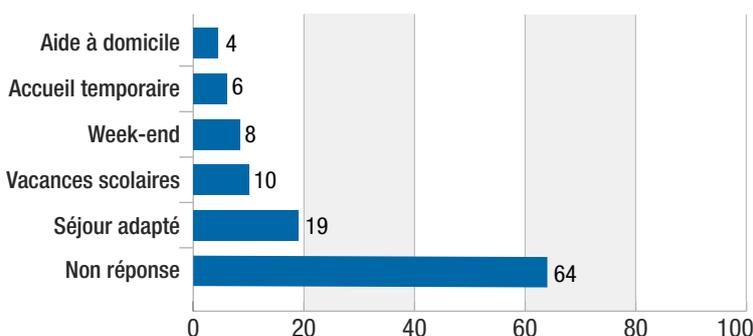
ZOOM SUR...

Les familles et l'Adapei 69

- > **92 %** des familles ou proches ayant répondu au questionnaire savent que l'Adapei 69 est une association et **86 %** savent qu'il s'agit d'une structure parentale.
- > **67 %** des répondants sont adhérents, mais ce taux est supérieur au taux réel d'adhésion des familles, qui approche les 40 %.
- > **67 %** des répondants savent que l'Association peut les aider dans leurs démarches administratives et juridiques et parmi ceux qui ont déjà sollicité l'Association, **89 %** sont satisfaits ou très satisfaits des réponses apportées.

Les familles et le répit

Environ **2/3** des familles ou proches interrogés estiment être bien informés des moyens mis à leur disposition pour faire valoir leur droit au répit, **39 %** des répondants estiment avoir besoin de solliciter ces moyens.



► MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

L'enquête de satisfaction a été élaborée en groupes de travail composés de professionnels et familles, puis validée par le Copil qualité associatif.

L'Adapei 69 a reçu l'appui du Creai (Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité) Auvergne Rhône-Alpes.

> Pour plus d'informations, contactez Justine Peton, référente qualité : 04 72 76 08 88



Merci à l'ensemble des personnes qui ont répondu au questionnaire, ainsi qu'à toutes celles qui ont accompagné les personnes en situation de handicap dans la participation à cette grande enquête, familles, professionnels et bénévoles.



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE, PAR FILIÈRE, SUR WWW.ADAPEI69.FR

► RÉFLEXION

LA MÉDIATION ANIMALE AU SEIN DU FOYER DE VIE LA PLATIÈRE



Au Foyer de vie la Platière existent deux groupes d'ateliers de médiation animale. Le premier se déroule à l'extérieur du Foyer, tandis que le second a lieu au sein même du Foyer. Un projet qui porte ses fruits de manière très concrète et qui fait écho au projet d'établissement.

Après-midi ensoleillé au Foyer de vie La Platière. Alexandra sourit en caressant un petit chien roux, dans le cadre de l'atelier de médiation animale qui a lieu au sein de l'établissement ce jeudi. On peine à imaginer qu'Alexandra avait tendance à repousser systématiquement l'animal il y a peu de temps encore.

De son côté, Martine entreprend de promener en laisse un labrador noir. Pourtant, selon ses propres paroles, elle avait horreur de marcher, avant de faire la rencontre de ces attachants compagnons ! Valérie Rimoux, chef de service, et Lydie Kermarrec, éducatrice au Foyer, confirment à l'unisson : « Martine ne marchait pas, ou très peu. La participation à cet atelier et la relation avec les chiens l'encouragent, parmi d'autres facteurs, à sortir plus facilement de son groupe de vie. »

Christelle Woivre, propriétaire d'un chenil à Pont Trambouze, se rend au foyer deux fois par mois depuis septembre 2015, accompagnée de ses 4 chiens, 3 spitz et un labrador. Cet atelier concerne 12 résidents qui ont aujourd'hui besoin d'un rythme moins soutenu. Les personnes,

accompagnées d'un éducateur, promènent les animaux, les brossent, jouent avec eux avec des balles, leur donnent à boire.

Le second atelier de médiation animale existe depuis 5 ans environ et se déroule à Saint-Germain Lespinasse une fois par mois. Il concerne 8 personnes du Foyer, pouvant se déplacer facilement. Deux éducatrices accompagnent le groupe. L'atelier consiste à prendre soin des animaux : chiens, chats, basse-cour, lapins angora, ânes, chèvres...

“ TÉMOIGNAGE

Martine, résidente au Foyer de vie

Je détestais marcher. Mais je marche avec les chiens. Maintenant je marche aussi en tenant le bras, je marche pour aller prendre un café. Avant je restais sur le groupe. Je suis fière de moi, ça me fait du bien. J'adore les animaux et je déteste qu'on leur fasse du mal. Ils font de la compagnie, ils sont affectueux, même plus affectueux que des personnes des fois. Une seule chose leur manque : la parole !

POURQUOI FAIRE APPEL À LA MÉDIATION ANIMALE ?

La médiation animale est adaptée à tout public. Elle consiste à faire intervenir un animal sélectionné, encadré par un professionnel spécialisé, auprès de personnes souffrant de troubles aussi bien physiques que cognitifs, psychologiques ou sociaux. Elle intervient souvent en complément du travail des professionnels du soin ou du secteur médico-social. L'animal favorise le lien, la relation à l'autre. C'est un médiateur qui cherche l'interaction, il va vers l'autre sans jugement, sans intention, sans communication verbale.

Il est spontané, stimule, reconforte de manière naturelle et procure de l'apaisement. Il permet le partage et une relation authentique.

L'animal assure alors un rôle de « catalyseur social ».

L'idée de proposer deux ateliers distincts est née du constat que les besoins des personnes accompagnées par le Foyer de vie La Platière ont évolué au cours des dernières années : plus de temps pour faire les choses, plus d'activités sur le lieu de vie, intérêt pour des activités orientées vers le relationnel et le sensoriel...

Dans les deux cas, les bénéfices sont réels et visibles. Valérie Rimoux et Lydie Kermarrec précisent : « ces ateliers amènent les résidents à travailler la relation à l'autre, la proximité relationnelle par le biais de l'animal, et à révéler de nouvelles capacités. Cet atelier vise la prise de confiance en soi et une meilleure expression. C'est aussi un atelier où il n'y a pas de conflits. Certains résidents éprouvent des difficultés entre eux, mais on retrouve peu cette problématique ici. »

Preuve du succès de ces ateliers : très peu manquent les rendez-vous, que ce soit au sein de l'établissement ou à l'extérieur.

► INNOVATION



FAVORISER LA COMMUNICATION DES PERSONNES AVEC AUTISME GRÂCE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES



Les Instituts médico-éducatifs Le Bouquet (Lyon 9) et L'Oiseau Blanc (Décines-Charpieu) ont été sélectionnés pour bénéficier de tablettes numériques, tableaux interactifs et robots, dans le cadre d'une expérimentation soutenue par la Firah (Fondation internationale pour la recherche appliquée au handicap) et financée par la Fondation UEFA pour l'enfance.

Ce projet, déployé sur 3 années d'expérimentation, vise l'analyse de l'usage des nouvelles technologies auprès des enfants et adolescents autistes pour faciliter leur communication. Des retours d'expérience par les professionnels et les familles sont prévus aux différents stades du projet.

DES TABLETTES PERSONNALISÉES

À l'IME L'Oiseau Blanc, chaque groupe de l'établissement disposait d'une tablette numérique et était déjà familiarisé avec les applications à visée pédagogique, grâce à l'expérimentation « LearnEnjoy iPad et outils numériques adaptés ». Ce complément va permettre aux professionnels de proposer une tablette à chacun des jeunes avec autisme ou troubles du spectre autistique (TSA). Et c'est bien là l'intérêt du projet : fournir à chaque enfant sa propre tablette, qui puisse le suivre à chaque instant de sa prise en charge, y compris en famille.

Au sein de l'IME Le Bouquet, qui se familiarise depuis quelques temps avec les 5 tablettes déjà disponibles au sein de l'établissement, ce complément permettra également une utilisation plus personnalisée auprès des enfants avec autisme ou TSA.

Cette personnalisation passe d'abord par un choix d'applications adaptées. Pour y parvenir, une étude précise des besoins par enfant en matière de communication doit être réalisée. Au sein de l'IME L'Oiseau Blanc, cette évaluation a été menée par la neuropsychologue via PEP 3 (Profil psycho-éducatif).

Parmi les objectifs identifiés :

- se repérer dans le temps
- réaliser des tâches étape par étape (séquençage)
- apprendre les émotions
- apprendre à interagir avec les autres
- utilisation de synthèse vocale

Suite aux évaluations individuelles, des préconisations d'applications sont travaillées en lien avec les professionnels qui accompagnent les enfants, et bien sûr la famille.

La transversalité des apprentissages, l'implication de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire et la relation de collaboration avec la famille, constituent des facteurs indispensables pour faire évoluer les jeunes via l'usage de ces outils numériques.

UN TABLEAU POUR LES TEMPS D'ENSEIGNEMENT

Dans chacun des deux IME, un tableau interactif, muni de stylets, complètera cette démarche d'accompagnement. Il doit favoriser l'interaction entre les jeunes et les professionnels, notamment dans le cadre de l'enseignement par les institutrices, mais pourquoi pas aussi lors de l'intervention de l'orthophoniste, du neuropsychologue, des éducateurs. Il pourra également favoriser une approche collective des applications et permettre à certains jeunes de participer plus facilement lors d'apprentissages en petits groupes. Hélène Picone-Durin, Directrice de l'IME L'Oiseau Blanc, souligne l'intérêt d'un tel outil : « *ce tableau est intéressant, car on peut adapter tout de suite la pédagogie et corriger immédiatement lorsqu'un jeune réalise un exercice. Ainsi il ne reste pas en situation d'échec.* »

VOUS AVEZ DIT « ROBOT » ?

Enfin, l'IME Le Bouquet « accueillera » prochainement, en plus des tablettes et du tableau interactif, 5 robots Leka, spécialement conçu pour les enfants et adolescents avec autisme, pour stimuler les capacités motrices, la communication et les interactions sociales.

► REPORTAGE

L'ESAT LÉON FONTAINE DÉCRYPTE L'ACTUALITÉ

Chaque semaine à l'Esat Léon Fontaine, les travailleurs participent à une activité de soutien, en parallèle des ateliers de production. Informatique, mobilité et code de la route, maintien des acquis scolaires, santé et sécurité au travail, alimentation et santé... Le choix est fait en fonction du projet personnalisé de chacun. Nina, en formation pour devenir monitrice-éducatrice, anime ces ateliers et nous a ouvert les portes de l'activité « Actualité et découverte ».

Arnaud, Christophe, David et Aimé sont présents ce jour-là pour échanger sur les sujets d'actualité qui leur tiennent à cœur. Le journal « Vite lu » sert de support de base et de discussion.

Après avoir listé les thématiques que les participants souhaiteraient aborder, la séance débute avec la lecture par Arnaud d'un article sur les perturbateurs endocriniens. Tout le monde écoute attentivement. Un point est ensuite fait sur la compréhension de l'article, différente selon chaque travailleur. On explique les termes les plus difficiles, on débat, on fait le lien avec les impacts sur la vie de tous les jours.

« L'atelier a des objectifs multiples », explique Nina. « Au-delà du décryptage de l'actualité, il permet aux travailleurs de travailler la socialisation, l'échange, l'entraide. Ici, on s'écoute les uns les autres, on apprend des choses à ses collègues, en acceptant aussi de ne pas tout savoir ! C'est un lieu de découverte et d'écoute. »

Arnaud confirme le propos : « On vient là pour apprendre des choses, je suis intéressé par tous les sujets. On a parlé de Donald Trump par exemple. J'ai compris qu'il voulait construire un mur pour empêcher les mexicains de passer ».

L'intérêt de cet atelier est de permettre d'aborder tous les sujets : divertissements télévisés, technologie, environnement, politique, économie...

Après la première lecture, Christophe propose d'ailleurs de parler politique et économie, sujet validé à l'unanimité ! Assez rapidement, la conversation s'oriente sur la question des élections présidentielles et du droit de vote : tout le monde peut-il voter ? Est-ce une obligation ? Comment connaître les candidats ? Une fois encore, c'est l'occasion de partager les points de vue et d'évoquer les difficultés de certains au quotidien. Christophe expose d'ailleurs son avis de manière très claire : « c'est bien de voter. Il y a des pays où c'est obligatoire de voter. Dans ces pays on

LILAVIE, L'ACTUALITÉ FACILE À COMPRENDRE

L'Association lilavie a créé il y a quelques années le journal Vite Lu, édité deux fois par semaine, destiné à informer, en temps réel, les personnes qui ont une déficience intellectuelle, sur l'actualité nationale et internationale.

Le principe : des informations écrites avec des mots simples, des phrases courtes, et illustrées avec des images et pictogrammes.

L'Esat Léon Fontaine a récemment fait l'objet d'un reportage photos par le journal.



PLUS D'INFORMATIONS
sur www.lilavie.fr

peut avoir des amendes quand on ne vote pas. C'est compliqué parce qu'on touche à la liberté individuelle. Mais d'un autre côté, quand il y a de moins en moins de votants, il n'y a plus de démocratie ».

« Cet atelier est aussi l'occasion de verbaliser, de développer son vocabulaire, d'exprimer des choix et surtout d'apprendre à les justifier. David par exemple a très envie de parler mais éprouve des difficultés lorsqu'il s'agit de verbaliser. Le fait d'entendre les autres participer, d'écouter ce qu'ils disent, doit lui permettre de s'exprimer plus facilement », conclue Nina.



L'ASTUCE

En cas de difficultés ou de sujets plus délicats sur lesquels on ne se sent pas à l'aise ou qui pourraient générer des conflits, des cartons vert, orange ou rouge sont à disposition des travailleurs.



► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : IME Les Coquelicots (Meyzieu)

L'IME LES COQUELICOTS FÊTE SES 10 ANS !

Les jeunes de l'Institut médico-éducatif (IME) Les Coquelicots vous attendent nombreux le vendredi 30 juin à partir de 13h30 pour une journée festive qui célébrera l'établissement, créé il y a déjà 10 ans.



À cette occasion, les jeunes accompagnés auront à cœur de vous présenter leurs activités et le travail réalisé au sein de l'établissement, et notamment au sein des ateliers. Également au programme de cette journée : danse, musique, cirque, inauguration d'une fresque réalisée sur un mur de l'IME par les jeunes, leurs familles et les professionnels et autres surprises vous attendent.

Pour rappel, l'IME Les Coquelicots accompagne en externat 31 enfants et adolescents.

> Venez nombreux le 30 juin !

69, chemin de Pommier
69330 Meyzieu
Renseignements au 04 37 44 18 40

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : IME Perce Neige (Thizy-les-Bourgs)

QUAND LE « PÔLE NORD » S'INSTALLE À L'IME PERCE NEIGE

Vendredi 7 avril était placé sous le signe des festivités à l'Institut médico-éducatif Perce Neige. Un programme chargé avec un après-midi portes ouvertes précédé par l'inauguration de la fresque réalisée par des jeunes de l'IME en collaboration avec l'artiste Popek.

Une journée conviviale où près de 50 personnes ont pu visiter et découvrir l'ensemble de l'établissement avec le « Pôle » d'activités et d'apprentissages, le « Chalet » qui abrite les activités éducatives et sportives, les unités de vie de l'internat des services « Montagne » et « Lac », et enfin le service médico-psychologique.

Autre temps fort de cette journée, l'inauguration de la nouvelle fresque fixée sur le mur du « Pôle d'activités ». Une magnifique création partagée



pleine de clins d'oeil. La particularité de cette œuvre collective réside en effet dans la symbolique des mots et des images. Alors que « Pôle Nord » fait écho au « Pôle » d'ac-

tivités, les représentations d'ours polaire et autres pingouins font référence au nom de l'établissement Perce Neige. Une fresque pleine de malice et de vie !

► **DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS** : Complexe L'Orée des Balmes (Sainte Foy-lès-Lyon)

« LE MAGASIN DE MONSIEUR PLUS »

La compagnie Boudy Band Saïsaï vous présente son nouveau spectacle « Le Magasin de Monsieur Plus » et vous promet un moment convivial, entre rires et frissons d'espoir !

Vous retrouverez ce spectacle aux dates suivantes :

• Samedi 15 avril 2017 à 20h30

Salle de l'Héliotrope / 815 Route des Coteaux du Lyonnais - 69530 Orléans

• Jeudi 11 mai à 10h30 ou 14h30 et vendredi 12 mai 2017 à 20h30

Salle l'Ellipse - 25, rue Sainte Barbe 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon

• Jeudi 1^{er} juin à 14h30 et vendredi

2 juin 2017 à 20h30

Invitation du Lions Club Villages

Beaujolais

Théâtre municipal - Place de l'église 69220 Belleville-sur-Saône



PLUS D'INFORMATIONS

04 78 86 04 80

coordination-oreedesbalmes@adapei69.fr

Tarifs : Adulte : 8 € / Enfant (-12 ans) et groupe de plus de 5 personnes : 6 €

► **DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS** : FAM le Fontalet (Monsols)

QUAND LE FOYER LE FONTALET INVESTIT LA VIE PUBLIQUE...

Mardi 14 février, accueillis par Mme Noëlle Vacher, conseillère municipale de Monsols, un groupe de résidents du Foyer d'accueil médicalisé (FAM) le Fontalet a participé à la mise en place d'une exposition regroupant les créations artistiques destinées à orner la salle des mariages de la Ville, récemment rénovée.

Cela fait plusieurs années que le CCAS (Conseil communal de l'action sociale) de Monsols rend visite au FAM Le Fontalet pendant les fêtes de fin d'année. Moment propice aux rencontres et aux échanges entre les représentants de la mairie et les personnes accompagnées, c'est aussi l'occasion de découvrir leurs œuvres exposées dans les locaux. En 2016, l'idée de faire vivre ces œuvres au-delà des murs du foyer et d'en faire profiter la Ville et ses habitants, est née. Ainsi, le 14 février 2017, chacun a pu installer individuellement son œuvre, choisir l'emplacement, et voir le résultat de l'exposition. La proximité géographique du lieu d'exposition a permis aux résidents de mieux comprendre où leurs œuvres sont exposées.

DE L'INSPIRATION À L'EXPOSITION

Réalisées au sein des ateliers créatifs « Peinture » et « Ouverture et fantaisie », ces créations sont réalisées en peinture sur toile, en tissage, voire en collage. « Nous privilégions les œuvres collectives, mais certaines personnes sont en capacité de consentir au prêt de leurs œuvres et le vivent de manière très positive », explique l'équipe du FAM. « L'objectif est d'ouvrir la mairie aux résidents à travers leurs œuvres. Ce projet permet de faire participer les résidents à la vie de la commune et de valoriser leurs réalisations. »



UNE INITIATIVE QUI CRÉE DU LIEN

Véritable succès, cette initiative permet non seulement de continuer à sensibiliser la population locale et de créer des moments de rencontre, mais en plus elle rend le foyer plus proche du cœur du village, et favorise une représentation plus concrète et réelle de la commune de Monsols et de la mairie dans la vie des personnes accompagnées.

L'exposition sera renouvelée au minimum une fois par an. Le choix du prêt des œuvres permettra de rendre l'exposition plus vivante en faisant tourner les œuvres exposées. Ce fonctionnement créera davantage de lien entre la mairie et le foyer – lien qui perdurera, sans aucun doute, dans le temps.

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : Résidence Plurielle (Tassin la Demi-Lune)



LA RÉSIDENCE PLURIELLE, ACTEUR DE LA VIE LOCALE POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE !

Entre participation à des rencontres citoyennes, journée portes ouvertes et partenariat avec la municipalité de Tassin la Demi-Lune, le domicile collectif et le SAVS de la Résidence Plurielle semblent porter le flambeau de l'inclusion...

Travail, citoyenneté, ouverture sur la Ville, tels sont les thèmes qui ont animé les citoyens de la Résidence Plurielle depuis le début de l'année.

Après une participation plus qu'active au premier Forum citoyen de l'Adapei 69 en novembre dernier, les personnes accompagnées se sont investies sur le bien-être au travail, dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale qui s'est déroulée du 13 au 26 mars dans le Rhône. C'est sur le marché de Tassin, vendredi 17 mars, que vous pouviez les retrouver autour d'une rencontre citoyenne intitulée « Le travail, c'est la santé ! ». Puis mardi 21 mars après-midi, les personnes accompagnées par le SAVS et les résidents ont

ouvert leurs portes, pour faire découvrir leur environnement, son fonctionnement et échanger sur leur expérience en tant que travailleur.

Moments de rencontres, investissements dans la vie locale, échanges et découvertes de l'autre sont autant d'effets positifs structurants pour les citoyens d'une ville. Ce concept, l'équipe de la Résidence Plurielle l'a bien compris et travaille d'arrache-pied pour l'inscrire dans le quotidien des personnes accompagnées. Dernières initiatives en date : la mise en place de partenariats avec la mairie de Tassin. Le premier qui implique un groupe de résidents pour aller en mairie et participer à la mise sous pli de

5000 courriers expliquant aux citoyens concernés les changements de bureau de vote les concernant. Le second qui rassemble un collectif de personnes accompagnées, de professionnels et l'Association pour sensibiliser les personnels municipaux (état civil, accueil, police municipale, médiathèque...) à l'accessibilité aux services publics des personnes en situation de handicap avec déficience intellectuelle ou troubles psychiques.



► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : Esat Louis Jaffrin (Mornant)

UNE SOIRÉE « FAMILLES » RÉUSSIE !



L'Esat Louis Jaffrin a fait salle comble à l'occasion de la soirée « Comment aider mon enfant à prendre son envol ? ». Le 27 septembre 2016, près de 45 personnes ont assisté à cette deuxième édition des « réunions familles » (initiative née en 2015).

Cette année, c'est la question de l'autonomie qui était au centre des échanges. Professionnels de l'Esat, parents, délégués du CVS, ont pu échanger, écouter les témoignages des uns et des autres sur le parcours de leur enfant, sur les difficultés rencontrées et trouver des réponses à leur propre questionnement. Pour rythmer la soirée, se sont alternées des interventions

globales sur le droit à une vie autonome, la place de la famille dans l'accompagnement vers l'autonomie et des interventions plus techniques relatives aux modalités de sa mise en œuvre : quel accompagnement social de l'Esat, quel hébergement, quels frais et aides sociales envisageables ?...

« Nous remercions tout particulièrement Monsieur Mollot, directeur des structures d'hébergement et d'accompagnement de l'AMPH, pour son intervention et sa disponibilité. L'intervention très dense de Jessica Voyer, de l'Action associative de l'Adapei 69 sur les frais d'hébergement et l'aide sociale a permis d'apporter un éclairage sur des questions complexes qui préoccupent souvent les familles. », précise Françoise Roche, Chef de service de l'Esat.

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : IME Perce Neige – Esat Bellevue (Thizy-les-Bourgs)

FACILITER LE PASSAGE DES JEUNES VERS LE MONDE DU TRAVAIL

Comme évoqué dans le Bulletin 240, le passage à l'âge adulte est un moment clé dans le parcours d'un enfant. Aujourd'hui, l'Association souhaite impulser une dynamique forte pour favoriser la fluidité des parcours. C'est dans cette logique qu'un partenariat entre l'IME Perce Neige et l'Esat Bellevue a été initié.

PRINCIPE ET ORGANISATION

Il s'agit de proposer un parcours progressif en alternance : 3 jours à l'IME et 2 jours à l'Esat, pour des jeunes à partir de 18 ans et pour une durée de 2 ans maximum. Ce dispositif est proposé par l'IME à des jeunes susceptibles d'intégrer un jour un Esat.

Au cours de la première année, le travail s'effectue en groupe encadré par un Éducateur technique spécialisée (ETS) de la Section d'initiation et de première formation professionnelle (SIPFP). Dans un espace dédié, une activité professionnelle attractive de démontage et de tri de composants informatiques permet à

6 jeunes apprentis une première approche du monde adulte et du travail en un mot, d'un Esat. À l'issue de cette année, une évaluation permet d'envisager une étape complémentaire à savoir une immersion dans un atelier (choisi par le jeune de l'IME).

Au cours de la deuxième année, le jeune est accompagné par le moniteur de l'atelier et une ETS de l'Esat, favorisant ainsi la formation du jeune (apprentissage assuré par l'ETS ou par le moniteur d'atelier directement). En cas de difficulté d'intégration dans l'Esat, un retour rapide est possible vers l'IME, et une orientation plus adaptée peut être envisagée.

UN PARI RÉUSSI

Depuis septembre 2016, 6 jeunes « première année », et 5 jeunes apprentis intégrés dans les ateliers à part entière bénéficient de ce dispositif. Après un peu plus d'un an de fonctionnement, ce projet apparaît clairement « gagnant-gagnant ». Les jeunes valident leur orientation et développent des compétences professionnelles et sociales. Les moniteurs ont le temps de transmettre un savoir faire avec les bases

du métier. Cela permet également une préparation au secteur adulte et au monde du travail dans le cadre de la SIPFP. Cette valorisation des potentiels apporte plus de certitudes sur les orientations des jeunes, permet aussi des changements en douceur et évite les ruptures de parcours.



RETOUR SUR EXPÉRIENCE

En 2015, Florian faisait partie du premier groupe. Il était désireux de travailler en menuiserie. Son expérience s'est avérée concluante puisqu'il a été admis en octobre 2016.

« C'est plus facile pour entrer à l'Esat quand on connaît ses moniteurs, j'aurais aimé commencer encore plus tôt. Mes moniteurs m'ont appris beaucoup de choses et le soir je racontais mes journées de travail à mes parents » explique Florian (en photo ci-dessus).

Du point de vue des moniteurs : « L'évolution du jeune sur une année est très intéressante. Un mois de stage, c'est souvent trop court. »

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : Les Primevères (Saint-Laurent-d'Agny)

TOUS AU JUDO !

Chaque mercredi après-midi, c'est tatami et kimono pour les jeunes de l'IMPro Les Primevères...

La section judo de l'Amicale laïque de Brignais, représentée par sa présidente Élodie Longuez, a sollicité l'Institut médico-professionnel (IMPro) Les Primevères pour créer un partenariat autour du sport et du handicap. Depuis septembre, neuf jeunes accompagnés se retrouvent ainsi au Brisport tous les mercredis après-midi. Encadrés par Olivier Cicoletti, professeur de

sport spécialisé à l'IMPro, et par Laurianne Venet, titulaire d'une licence Activités physiques adaptées, ces jeunes de 16 à 21 ans découvrent un sport de contact en dehors de leur établissement. Olivier Cicoletti confie : « J'ai été agréablement surpris de l'engouement et de l'énergie qu'ils mettent dans l'activité. Ils acceptent le contact et cela crée une émulation dans le groupe. »

► PLUS D'INFORMATIONS SUR :
sportprimeveres@adapei69.fr
www.alb-judo.com



► DU CÔTÉ DES ESAT



L'ESAT LOUIS JAFFRIN ET SON ATELIER COSMÉTIQUES vous ouvrent leurs portes !

L'Esat Louis Jaffrin (Mornant) s'est récemment vu confier un nouveau contrat par l'un de ses clients, Koto Parfums (Kimmi, Hello Kitty...), qui lance le parfum Barbie et a décidé de faire confiance à l'Esat pour sa fabrication. C'est l'occasion de vous présenter l'Esat et son atelier cosmétiques.

L'Esat Louis Jaffrin a vu le jour en décembre 1987 et dispose aujourd'hui de 139 places pour travailleurs déficients intellectuels. Situé dans la zone industrielle de Mornant au sud de Lyon, rien ne laisse à penser que derrière ses murs est mis en œuvre un panel aussi important de compétences.

Bien connu pour la préparation des sacs à sapin pour l'association Handicap International (produits exclusivement par les travailleurs de l'Esat et vendus partout en France), l'Esat Louis Jaffrin dispose de

nombreux autres ateliers, parmi lesquels :

- Espaces verts
- Conditionnement de produits de jardinerie
- Préparation de produits de bricolage
- Soudure haute fréquence
- Montage pour raccords de conduites d'eau
- Découpe sur presse
- Atelier délocalisé pour la découpe de ferraille et l'étiquetage...
- E-Boutique

Sans oublier l'atelier cosmétiques.

BIENVENUE À L'ATELIER COSMÉTIQUES

L'atelier cosmétiques est né en 1994 et représentait alors un véritable défi commercial puisque l'Esat n'avait à cette époque pas de client ni de demande sur ce secteur ! Ce marché s'est développé sur l'initiative d'Henri Clerc, alors administrateur de l'Association et ex-salarié chez Givaudan, n°1 mondial de la fabrication de concentré de parfum. L'atelier, initialement situé dans un espace du bâtiment principal de l'Esat, a rapidement pris de l'ampleur et a désormais son propre bâtiment.

LES PARFUMS, SECRETS DE FABRICATION...

À l'Esat Louis Jaffrin, on est capable de fabriquer un parfum de A à Z. Chaque étape exige attention et minutie et est effectuée par les travailleurs eux-mêmes, sous l'œil attentif du moniteur...



ÉTAPE 1 – Préparation du parfum

- Dans une zone ATEX dédiée et sécurisée, le concentré de parfum remis par le client est dilué dans de l'alcool avec de l'eau et des solubilisants, selon un grammage très précis.
- Le mélange de parfum est stocké dans des cuves spéciales.



ÉTAPE 2 – Mise en flacons

- L'atelier dispose de deux machines de mise en bouteille et de sertissage.
- Chaque flacon nécessite un réglage adapté de la machine.
- Le travailleur est en charge du positionnement de la bouteille, souvent selon une orientation précise, puis du vaporisateur après remplissage le cas échéant.
- Le numéro de lot est marqué au jet d'encre sous le flacon.



ÉTAPE 3 – Contrôles

- Plusieurs étapes de contrôle :
- Marquage du numéro de lot (contrôle visuel)
 - Étanchéité (machine de mise en dépression)
 - Remplissage (contrôle visuel ou pesée si le flacon est opaque)
- En parallèle, un échantillon de chaque lot est envoyé pour analyse dans un laboratoire extérieur et 3 échantillons conservés pendant 36 mois, prélevés à différents stades de la production.

Aujourd'hui, avec une dizaine de clients, il produit 80 % des parfums pour enfants (0 à 10 ans) du marché français !

L'atelier cosmétiques de l'Esat Louis Jaffrin traite deux types de demandes :

- la fabrication de parfums (80 % de l'activité) ;
- le packaging de cosmétiques et d'encres (20 % de l'activité) ;

L'ensemble de l'activité représente en 2016 pas moins de 1 500 000 pièces, tous produits confondus.

25 à 30 personnes y travaillent, effectuant des tâches très variées. « L'avantage de l'atelier est qu'il est adapté à l'ensemble de nos travailleurs », explique Thierry Clemente, chef d'atelier à l'Esat Louis Jaffrin. « Les postes, sur la partie parfums par exemple, vont du plus simple au plus compliqué : positionnement du flacon dans la machine de remplissage, collage d'étiquettes du numéro de lot, pose du bouchon, insertion de la bouteille dans le coffret, mélange des différents composants des parfums... Dans tous les cas, l'intégration de l'atelier se fait sur une base de volontariat, tout en tenant compte du projet personnalisé. Tous les travailleurs

de l'Esat ne souhaitent pas forcément travailler ici, contrairement à ce que l'on pourrait penser, mais c'est vrai qu'il y a un côté valorisant pour beaucoup. Il y a la fierté de travailler sur des marques connues, que l'on retrouve en enseignes de parfumerie ou en supermarché, mais aussi celle de concevoir un produit de A à Z », complète Thierry Clemente.

« Sur cette chaîne de produit complète, l'enjeu de l'atelier est de placer les travailleurs aux bons postes », complète Rachel, monitrice à l'atelier parfums. « En fonction du projet personnalisé bien sûr, mais aussi des préférences et des capacités de chacun. Mon rôle, en tant que monitrice, est de contrôler les étapes de la fabrication et de veiller à ce que les travailleurs se sentent bien. Il faut être attentif à tout, tout le temps », conclut la monitrice.

De leur côté, l'ensemble des travailleurs respecte avec application les normes précises de sécurité : cheveux attachés, pas de nourriture, port d'une tenue vestimentaire dédiée, pas de bijou, précautions spécifiques dans la zone ATEX (Atmosphères Explosibles) où sont préparés les mélanges des parfums...



ÉTAPE 4 – Finitions

➤ Selon le parfum, on colle des étiquettes, on appose des rubans... Sans oublier le bouchon !



ÉTAPE 5 - Conditionnement

➤ Etui, coffret, boîte individuelle... le conditionnement varie d'un parfum à l'autre.

TÉMOIGNAGES

PAROLES DE TRAVAILLEURS...

« Dans la semaine on peut faire plusieurs postes différents : remplissage, sertissage, pesée, pose du bouchon... Il n'y a pas une activité que je préfère. Le travail à l'atelier cosmétiques est polyvalent et c'est ce que j'aime. »

Véronique, atelier « parfums »

« J'avais fait 2 stages dans l'atelier auparavant, ça m'a tellement plu que j'ai demandé à rester ! Je m'occupe des encres et cosmétiques. J'installe le rouleau d'étiquettes sur la machine, je mets les bouteilles sur l'étiqueteuse et je contrôle ensuite la hauteur de l'étiquette. Je devrais aussi faire de la préparation de commandes avec Dominique, notre moniteur. »

Sébastien, atelier « cosmétiques et encres »

« Je travaille à l'Esat depuis plus de 10 ans. J'ai fait du montage et du démontage de prises électriques, du collage d'étiquettes... J'ai demandé à travailler aux parfums car j'avais envie de changer. Il faut respecter des règles : mettre une charlotte, avoir une blouse propre, essuyer les bouteilles pleines avec les gants, ne pas porter de bagues ou de colliers pour ne pas s'accrocher dans la machine... »

Muriel, atelier « parfums »

« Les tâches et les machines de cet atelier me plaisent. Je fais surtout de l'encre et des cosmétiques, mais quand il faut on donne un coup de main aux parfums. Je suis polyvalent, ça ne me gêne pas de changer, au contraire ! »

Christophe, atelier « cosmétiques et encres »

Soutenez l'Adapei 69

*Aidez-nous à défendre les droits
des personnes handicapées mentales,
en faisant un don à l'Adapei 69.*



L'Adapei 69, Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales, est une association habilitée à recevoir des dons et legs.

Depuis près de 70 ans, elle soutient les familles et accueille les personnes handicapées mentales, enfants et adultes, au sein d'établissements et services spécialisés.

- ✓ SCOLARISATION
- ✓ EMPLOI
- ✓ ACCESSIBILITÉ
- ✓ ACCOMPAGNEMENT
ET SERVICES ADAPTÉS
- ✓ INCLUSION DANS LA SOCIÉTÉ

En soutenant l'association, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66 % de votre don.

(Dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Les dépassements de ce seuil sont reportables sur cinq ans.)

COUPON À RETOURNER À :

Adapei 69 – 75 Cours Albert Thomas
CS 33 951 – 69447 Lyon Cedex 03

JE FAIS UN DON DE :

- 20 €** (ce don me coûte réellement 6,80 €, après réduction d'impôts)
- 40 €** (ce don me coûte réellement 13,60 €, après réduction d'impôts)
- 60 €** (ce don me coûte réellement 20,40 €, après réduction d'impôts)
- 100 €** (ce don me coûte réellement 34 €, après réduction d'impôts)

MONTANT LIBRE : €

Règlement par chèque ci-joint n°

À l'ordre de **l'Adapei 69**

Un reçu fiscal vous sera adressé en retour.

INDIQUEZ VOS COORDONNÉES :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail:

**L'Adapei 69, les personnes
en situation de handicap,
les familles et les bénévoles
vous remercient pour votre
aide précieuse.**



En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'Adapei 69 – 75 cours Albert Thomas – CS 33 951 – 69447 Lyon Cedex 03

► NOUVEAU VISAGE DE PROFESSIONNEL



HÉLÈNE PICONE-DURIN

Directrice des IME L'Oiseau Blanc

(Décines-Charpieu)

et Les Coquelicots (Meyzieu)

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS AVANT DE REJOINDRE L'ADAPEI 69 EN TANT QUE DIRECTRICE FIN 2015 ?

J'ai débuté en tant que professeur de sport tout en suivant une formation d'assistante sociale. J'ai pris mon premier poste en tant qu'assistante de service social au sein d'une association d'insertion par le logement qui gérait un centre d'hébergement et de réadaptation sociale pour des familles. Alors que je finalisais ma maîtrise de gestion des établissements médico-sociaux, j'ai eu l'opportunité de devenir chef de service au sein de cette association, avant de rejoindre l'association La Roche en tant que chef de service, puis directrice adjointe. Souhaitant me rapprocher de Lyon, j'ai pris un poste au sein de Clairefontaine en tant qu'adjointe de direction, à l'époque une petite association (foyer d'hébergement, accueil de jour et foyer de vie médicalisé) pour des adultes sourds avec des handicaps associés. Il y avait énormément à faire. C'était à l'époque des évaluations internes, nous devons inventer nos outils, travailler sur les référentiels, le projet d'établissement... Sans oublier la partie management, avec 60 salariés environ. Une expérience très intéressante ! J'ai ensuite travaillé chez OVE durant 4 ans, cette fois-ci auprès d'enfants et d'adolescents sourds avec handicaps associés. C'est un secteur vraiment enrichissant où la problématique de la communication est centrale, que ce soit avec les personnes accompagnées ou leur famille. Avec ce public, il faut être très attentif, regarder ses interlocuteurs, et être très structuré dans les échanges et l'organisation.

J'ai ensuite eu l'opportunité de faire une parenthèse professionnelle, puisque j'ai ouvert ma propre boutique en plein cœur de Lyon. Une belle expérience, mais qui m'a tout de même confortée dans le fait que mon métier, c'est le médico-social ! Après avoir entrepris une formation d'évaluateur externe, j'ai rejoint l'Adapei 69 en tant que directrice de l'IME L'Oiseau Blanc et de l'IME Les Coquelicots.

QUE VOUS APPORTENT AUJOURD'HUI VOS EXPÉRIENCES ?

À chaque étape de ma vie professionnelle, j'ai appris des choses, en découvrant des organisations différentes, de nouveaux outils et moyens. En tant que directeur, il me paraît nécessaire de savoir se renouveler si l'on veut apporter des évolutions dans un établissement. Je pense avoir apporté à chaque nouvelle prise de fonction ma touche personnelle. Par rapport à la question de l'autisme par exemple, je ne suis pas perdue, je connais bien la problématique de la communication adaptée, de par mon expérience auprès de personnes sourdes. Ma formation de base en systémie me permet en outre de porter un regard tant sur la personne que sur son environnement. Cette approche globale tient compte des besoins des personnes accompagnées, des professionnels, du fonctionnement, qui varient d'un établissement et d'une association à l'autre.

APRÈS AVOIR TRAVAILLÉ DANS PLUSIEURS ASSOCIATIONS, QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'ADAPEI 69 ?

Aucune des associations pour lesquelles j'ai travaillé ne fonctionnait avec l'appui

de bénévoles, c'est une nouveauté pour moi. Cela ne me paraissait pas forcément facile, mais c'est en revanche très cohérent. Le contact des bénévoles, et plus généralement des familles, nous apporte beaucoup, à nous professionnels. C'est un regard, des émotions différents, qui nous poussent à travailler plus en individuel avec chaque enfant.

Concernant l'accompagnement, j'ai trouvé qu'il y avait une vraie réflexion sur le parcours des jeunes et l'articulation avec des enjeux de territoire et de filière au sein de l'Adapei 69. L'Association a aussi beaucoup privilégié la relation humaine, mais il faut être attentif à la question de l'organisation, veiller à ce qu'elle ne nous rattrape pas.

QUELS SONT LES ENJEUX POUR LES IME L'OISEAU BLANC ET LES COQUELICOTS ?

Les deux établissements accompagnent des enfants et jeunes adultes avec des déficiences moyennes à profondes, sur deux lieux différents. L'une de mes missions est de travailler sur une cohérence et une mutualisation des pratiques, qui représentent des changements importants pour les professionnels. Il faut procéder progressivement. Nous menons par exemple une réflexion partagée sur la question du répertoire des familles, ou plus concrètement sur le partage des outils existants en ateliers. Nous souhaitons également mutualiser l'approche sur les projets d'établissement, en cours de réécriture sur les deux structures. Sans oublier l'enjeu de communication adaptée. L'objectif étant de définir, à travers la mise en place d'une commission dédiée, une base commune que nous pourrions déployer et adapter selon les enfants.



ENTREPRISE BOSGIRAUD

réalise tous vos projets de constructions

SALLES
69460 ARBUISSONNAS
Tél. 04 74 67 54 73
Fax 04 74 67 59 40

maisons individuelles
restaurations - collectifs
bâtiments industriels
bâtiments agricoles



**7 rue Pierre Poizat
69240 BOURG-DE-THIZY**



Fabricant de matériaux, films et papiers adhésifs

☎ 04.74.64.67.67.
☎ 04.74.64.67.68.



PEUGEOT

Garage FLACHY – PEUGEOT SERVICES MORNANT

Maintenance – Carrosserie – Vente véhicules neufs

www.garage-flachy.com

04 78 44 02 70



INCENDIE-SÉCURITÉ

Rhône-Alpes

Extincteurs – Poteau Incendie
R.I.A. – Colonne Sèche
Extinction Automatique
Eclairage de Secours
Désenfumage – Alarme
Signalétique – Formation

39, Allée Paul Forge – 42153 Riorges
Tél : 04.77.68.07.28 – Fax : 04.77.70.25.07
E-mail : contact@lis-ra.com



Service d'installation et de maintenance
d'extincteurs mobiles
(règlement I4 – NF 265)



Plan de Travail
en Granit

Taille de Pierre

Marbrerie Funéraire

Av. du Cimetière - 69240 Bourg de Thizy
marbrerie.catto0175@orange.fr

Port. 06 07 90 20 61 - Tél. 04 74 64 18 34 - Fax. 04 74 64 06 66
Annexe - rue de l'égalité - 69650 Amplepuis - Tél. 04 74 89 24 62
Permanence : Mardi de 9h30 - 12h00



Depuis plus de 100 ans à vos côtés pour vos projets de charpente couverture zinguerie

**La Croix Mulsant
42460 La Gresle**

T. 04 74 64 03 74
Fax : 04 74 64 15 71
www.vermorel-fils.fr



ETS CIZERON depuis 1967

Spécialiste de l'aluminium - Fabricant installateur

- VERANDA - FENETRES
- TOUTES MENUISERIES ALU SUR MESURES
- PORTAILS ET MOTORISATIONS - CLOTURES
- PORTES DE GARAGES
- VOLETS ROULANTS – VOLETS BATTANTS
- GARDE CORPS

Siège Social BRIENNON : 04 77 60 80 29
Magasin ROANNE : 04 77 71 83 38

www.cizeron.com



Les quatre Vents
69550 RONNO

Tél. : 04 74 89 32 54
Fax : 04 74 89 27 82
E-mail : sarl.beauchaine@wanadoo.fr

SYMPATHISANT



LABORATOIRE
CHARCOT

**CARROSSERIE
DES GRANGES**



PASSAGE AU BANC

ZI Les Granges
69240 Bourg-de-Thizy

Tél. 04 74 64 32 10
Fax : 04 74 64 21 73

CARNET FAMILIAL

→ LE 6 AVRIL 2017

Décès de **Christian Mereu**, résident au Foyer de vie L'Etape (Vénissieux) depuis 1999 et ancien travailleur de l'Esat Jacques Chavent (Lyon 7^e).

→ LE 17 MARS 2017

Décès de **Marie-Joséphé Morel** à l'âge de 71 ans, résidente de la MAS (Maison d'accueil spécialisée) Paul Mercier (Lyon 9^e) depuis 32 ans.

REPÈRES

Personnes handicapées

ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ (AEEH) MENSUELLE

Allocation de base : 130,12 €

Compléments :

- 1^{re} catégorie : 97,59 €
- 2^e catégorie : 264,30 €, majoration spécifique parent isolé : 52,86 €
- 3^e catégorie : 374,09 €, majoration spécifique parent isolé : 73,19 €
- 4^e catégorie : 579,72 €, majoration spécifique parent isolé : 231,77 €
- 5^e catégorie : 740,90 €, majoration spécifique parent isolé : 296,83 €
- 6^e catégorie : 1 104,18 €, majoration spécifique parent isolé : 435,08 €

ALLOCATION JOURNALIÈRE DE PRÉSENCE PARENTALE (AJPP)

- **43,01 €** pour un couple
- **55,11 €** pour une personne seule

ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH) MENSUELLE

- Taux plein : 808,46 €
- Minimum après 60 jours d'hébergement ou d'hospitalisation : 242,54 € (30 % de l'AAH)
- Majoration pour la vie autonome : 104,87 €
- Complément de ressources : 179,31 €
- Garantie de ressources : 987,77 €

Plafond de ressources annuel (revenu net catégoriel 2013) :

- Célibataire : 9 701,52 €
- Couple : 19 403,04 €
- Par enfant à charge : + 4 850,76 €

ALLOCATION COMPENSATRICE POUR TIERCE PERSONNE (ACTP) MENSUELLE

- Taux plein (MTP*80 %) : 883,34 €
- Taux partiel (MTP*40 à 70 %) : de 441,67 € à 772,93 €
- Plafond de ressources annuel : plafond AAH + montant de l'allocation

PRESTATION DE COMPENSATION (PCH) À DOMICILE

Tarifs de l'aide humaine :

- Assistant C, tâches courantes et actes essentiels de la vie courante : emploi direct : 13,61 €/heure
- Recours à un service mandataire : 14,97 €/heure
- Emploi direct d'une aide à domicile : 12,49 €/heure
- Assistant D, assure un ou plusieurs gestes liés à des soins prescrits par un médecin : emploi direct : 14,11 €/heure
- recours à un service mandataire : 15,52 €/heure
- Recours à un service prestataire : 17,77 €/heure
- Dédommagement d'un aidant familial : 3,67 €/heure
- En cas de cessation totale ou partielle d'activité : 5,59 €/heure dans la limite de 960,43 € ou si aide et présence permanente : 6,71 € dans la limite de 1 152,52 €

Montants maximaux de l'allocation :

- Aides humaines : fonction de la durée quotidienne de l'aide
- Aides techniques : 3 960 € pour 3 ans
- Aides à l'aménagement du logement : 10 000 € pour 10 ans
- Aides à l'aménagement du véhicule et surcoûts transports : 12 000 € pour 5 ans.
- Aides exceptionnelles : 1 800 € pour 3 ans
- Aides spécifiques : 100 €/mois
- Aides animales : 3 000 € pour 5 ans

Taux de prise en charge :

- 100 % si ressources inférieures ou égales à 26 500,42 €/an
- 80 % si ressources supérieures à 26 500,42 €/an

↓ DONNÉES FINANCIÈRES

Personnes âgées

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA) MENSUELLE

Allocation : 800,80 €

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) MENSUELLE

Montant maximal du plan d'aide :

(brut et net CRDS déduite)

- GIR 1 : 1 714,79 € (1.153*MTP)
- GIR 2 : 1 376,91 € (1.247*MTP)
- GIR 3 : 984,87 € (0.901*MTP)
- GIR 4 : 663,61 € (0.601*MTP)

Majoration annuelle pour :

- Droit au répit de l'aidant : 500,19 €
- En cours d'hospitalisation de l'aidant : 993,73 €

Sécurité sociale

PROTECTION UNIVERSELLE MALADIE (PUMA)

Affiliation gratuite si revenu fiscal annuel inférieur au plafond 9 654 €
Cotisation fixée par décret (jusqu'au 31/03/16 : 8 %) si revenu fiscal annuel est supérieur au plafond 9 654 € ou si le revenu tiré d'activités professionnelles est inférieur à 3 861 € €

PROTECTION COMPLÉMENTAIRE DE SANTÉ (CMU-C)

Plafond de ressources mensuel

- Personne seule : 8 653 €
- 2 personnes : 12 980 €
- 3 personnes : 15 576 €
- 4 personnes : 18 172 €
- Par personne suppl. : 3 461 €

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)

Montant de l'aide :

- Âgé de moins de 16 ans : 100 €
- Âgé de 16 à 49 ans : 200 €
- Âgé de 50 à 59 ans : 350 €
- Âgé de 60 ans ou plus : 550 €

Plafond de ressources mensuel :

- Personne seule : 11 682 €
- 2 personnes : 17 523 €
- 3 personnes : 21 027 €
- 4 personnes : 24 532 €
- Par personne suppl. : 4 672 €

MAJORATION POUR TIERCE PERSONNE (MTP)

- 1 104,18 €/mois

ALLOCATIONS FAMILIALES

Base mensuelle (BMAF) : 406,62 €

FORFAIT HOSPITALIER

- **18 € / jour** pour hospitalisation
- **13,50 € / jour** pour hospitalisation psychiatrique

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Personne sans activité

professionnelle

Montant forfaitaire maximum
Brut/Net après abattement forfait logement :

- Personne seule : 535,17 €/470,95 €
- Femme enceinte sans enfant : 687,22 €/623,00 €
- Personne seule : 535,17 €/470,95 €
- Femme enceinte sans enfant : 687,22 €/623,00 € €
- Parent isolé + 1 enfant de moins de 3 ans : 916,29 €/787,85 € €
- Couple sans enfant : 802,76 €/674,32 € €
- Parent isolé + 2 enfants de moins de 3 ans : 1 145,36 €/986,41 € €
- Couple avec 1 enfant : 963,31 €/804,36 € €
- Par enfant supplémentaire à charge à partir du 3^e : 214,07 €/214,07 €
- Parent isolé par enfant supplémentaire : 229,07 €/229,07 €

Personne exerçant une activité professionnelle = Prime d'activité

Montant forfaitaire max + 62 % des revenus professionnels
- Ressources du foyer et forfait logement

Garantie de rémunération des travailleurs handicapés

MILIEU ORDINAIRE

Montant horaire : minimum 9,76 €/heure (SMIC)

MILIEU PROTÉGÉ (ESAT)

Montant horaire : minimum 5,32 €/heure et maximum 10,64 €/heure, soit entre 55 et 110 % SMIC

Salaires

SALAIRE MINIMUM (SMIC) brut/net

Montant horaire : 9,76 €/7,61 €
Rémunération mensuelle

base 151,67 heures :

1 480,27 €/1 154,21 €

MINIMUM GARANTI

Montant horaire : 3,54 €

PLAFOND MENSUEL

Tranche A brute : 3 269 €

CONTACTS UTILES

- **Unapei**
Tél. 01 44 85 50 50
- **Unapei Auvergne Rhône-Alpes**
Tél. 07 61 73 19 83
- **Adapei**
Ain Tél. 04 74 23 47 11
Ardèche Tél. 04 75 33 05 57
Drôme Tél. 04 75 82 13 82
Loire Tél. 04 77 34 34 34
Rhône Tél. 04 72 76 08 88
Savoie Tél. 04 79 71 95 07
Haute-Savoie .. Tél. 04 50 46 55 69

ASSOCIATIONS AFFILIÉES À L'ADAPEI 69

- **Association de Gestion des Instituts du Haut Beaujolais – Agihb (Secteur Thizy-Amplepuis)**
Michel Verdier – Tél. 04 77 23 07 71
- **Association du Sud-Ouest Lyonnais Ahsol (secteur Givors-Mornant)**
Marie-Odile Laforêt – Tél. 06 03 77 81 91
- **Association des Monts du Lyonnais**
Joseph Ressicaud – Tél. 04 78 44 43 07

ASSOCIATIONS PARTENAIRES

- **Association Alova (Loisirs et vacances adaptés)**
75, cours Albert Thomas 69003 Lyon
Tél. 04 72 76 08 88
- **Association Autisme Rhône Lyon Métropole**
Valérie Le Neve
Tél. 04 78 34 13 38
- **Association Trisomie Geist 21**
Tél. 04 78 44 25 67
trisomie21rhone@orange.fr
- **Association Soleil**
Dominique Vila
Tél. 04 78 35 85 51
dominiquevila@hotmail.com
- **ATMP (Association tutélaire des majeurs protégés)** : Tél. 04 72 69 25 12

ASSOCIATIONS AMIES DE L'ADAPEI 69

- **Association Sésame Autisme Rhône-Alpes** : Tél. 04 72 98 31 81
contact@sesame-autisme-ra.com
- **AGIVR Beaujolais Val-de-Saône handicap**
Tél. 04 74 65 40 43

ADMINISTRATIONS

- **Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées du Rhône (MDMPH)**
8, rue Jonas Salk 69007 Lyon
handicap@grandlyon.com
Tél. 04 26 83 86 86
- **Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS)**
241, rue Garibaldi
69418 Lyon CEDEX 03
Tél. 04 72 34 74 00
- **Hôpital du Vinatier**
Tél. 04 37 91 55 55
- **Hôpital Saint Jean de Dieu**
Tél. 04 37 90 10 10
- **Hôpital Saint-Cyr-au-Mont-d'Or**
Tél. 04 72 42 19 19



ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN

20 € par an

Bulletin d'abonnement

à compléter et à retourner avec votre règlement,
(par chèque à l'ordre de l'Adapei 69)
sous enveloppe affranchie à l'adresse :

Adapei 69
75, Cours Albert Thomas
CS 33951 69447 LYON CEDEX 03

NOM

PRÉNOM

ADRESSE COMPLÈTE

.....

.....

Date :

Signature :

SERVEZ-VOUS CHEZ NOS ANNONCEURS, ILS SOUTIENNENT NOTRE ACTION :

domino assist'm
intérim & recrutement

INTERIM - CDI - CDD

**Confiez nous la gestion de vos recrutements
et de vos remplacements éducatifs et soignants !**

vous recherchez pour des courtes ou longues durées:
des éducateurs spécialisés > moniteurs éducateurs > aides médicaux psychologiques
infirmières > aides soignantes > élèves éducateurs > veilleurs de nuit

31 quai Augagneur - 69003 Lyon - tél. 04 37 48 38 90 - Fax : 04 78 89 54 14
assistmlyon@dominointerim.com - www.dominointerim.com



Tél. 04 78 72 22 66
Fax 04 78 72 78 72
www.miroiterie-targe.fr

58, rue de Marseille
69007 LYON



VENTE - INSTALLATION
Dépannage
dans la journée

Vitrages isolants
Glaces argentées
Dalles de sol
Aluminium-plexiglas
Verres de cheminées
Remplacement fenêtre
bois, PVC et Aluminium
Découpe de verre
Sablage



© 04 37 72 30 30
fax 04 37 72 30 39

*Transports d'enfants
& d'adultes handicapés*
Handicap mental,
moteur ou sensoriel

130 rue de la Poudrette - 69100 Villeurbanne



DEBIZE

Matériel et fournitures vinicoles

138 route de Riottier
69400 Villefranche/Saône

Tél. 04 74 02 77 77
Fax 04 74 02 77 71

Courriel : debize.sas@debize.fr

www.debize.fr

millet

FAUX PLAFONDS - ISOLATION - CLOISONS
45b, impasse du Pras 69350 La Mulatière
Tél. : 04 78 61 26 34 - Fax : 04 37 28 92 72



Rhône-Alpes
Auvergne

Au plus près de vos projets...

CONTACT :
Agence COLAS Lyon
47 rue des Collières
69800 Saint-Priest
04 72 28 90 40 - contact.lyon@colas-ra.com

Intermarché
SUPER



BOURG-DE-THIZY
Route de Roanne - C.D. 504

T. 04 74 64 14 10

OULLINS
141, boulevard Émile Zola

T. 04 78 51 35 74

DÉCINES-CHARPIEU
Place de la Mairie

T. 04 78 49 27 15

COURS
1, boulevard Pierre de Courbetin

T. 04 74 63 92 11

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



GESTION - VENTE - ACHAT - DISTRIBUTION AUTOMATIQUE

42, route de Saint-Symphorien d'Ozon 69800 Saint-Priest

Tél/fax 04 78 21 24 04

David Couilloud - Responsable commercial - 06 09 47 66 15

NOUVEAU RENAULT SCENIC
 VENEZ L'ESSAYER EN EXCLUSIVITÉ

RENAULT
 La vie, avec passion

RENAULT R. LE PINE

- VENTE RENAULT - DACIA
- VÉHICULES D'OCCASION
- VÉHICULES UTILITAIRES
- RENAULT RENT
- MECANIQUE
- CARROSSERIE
- REMPLACEMENT PARE-BRISE
- TOUTES MARQUES

AMPLEPUIS -ZI LA GAÏETÉ - 69550 - TÉL : 04 74 89 48 48
 TARARE - 8 RUE DE PARIS - 69170 - TÉL : 04 74 05 37 00

CORGIER
 formation
 A votre service depuis 1956

VEHICULE ECOLE

CENTRE DE FORMATION & AUTO-ECOLE

4 sites en Rhône-Alpes - Contact : 04 74 89 49 90

www.corgierformation.net

Traverser le temps... c'est possible!

UN AUVERHONALPIN*
 A DES RÊVES PLEIN LA TÊTE

* LES HABITANTS DE NOTRE GRANDE RÉGION N'ONT PAS ENCORE DE NOM MAIS DÉJÀ UNE GRANDE BANQUE !

PLUS FORTE, PLUS PROCHE, PLUS CONNECTÉE

BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes est une banque membre du Groupe Banque Populaire. Siège social : 4, boulevard Eugène Zola - 69003 LYON. N° TVA intracommunautaire (FR) : 80665520071 - Crédits photos : Gettyimages - Crédits images : iStockphoto.com - 10/02/17 - Auvergne 2017 - Document publicitaire non contractuel

M M A **6 Agences à votre service**

FORESTIER - GUYARD et associés	69160 Tassin 04 78 34 48 66	69220 Belleville 04 74 66 32 58	71000 Mâcon 03 85 39 23 33
	Assurances	01570 Feillens 03 69 22 96 59	69250 Neuville 04 72 08 88 20